

Vol. 22 n°5 Edmonton, le vendredi 5 février 1988 20 pages 0,50

Éditorial de Guy Lacombe «Mêlons-nous de nos affaires

page 4

• *L'Esprit de la Charte*

«...défendre les intérêts culturels des francophones»

page 3



Madame Gracia Bugeaud-Brinkman donne ici durant la plénière, les recommandations de son groupe de travail. Toutes ces recommandations démontrent bien le grand intérêt que les participants et participantes ont pour le développement de l'éducation française en Alberta.

Photo Pierre Brault

Gagnant du 3e tirage de la Loto Franco Dr Ignatius Sin Pathologiste au laboratoire provincial

• *L'avenir de J.H. Picard*

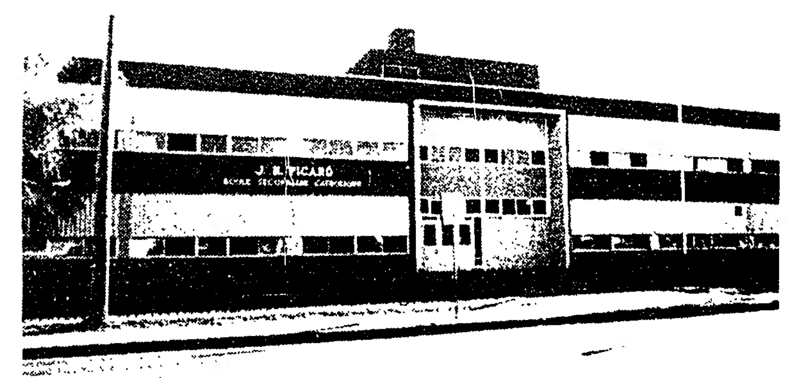
Un autre chapitre qui pourrait finir en «queue de poisson»?

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Après avoir mis fin abruptement aux espoirs des francophones d'obtenir l'administration exclusive de leur système scolaire et du système pédagogique qui l'accompagne, voici que la Commission scolaire catholique d'Edmonton revient à la charge, et cette fois, veut, avec toute sa bonne volonté, régler le problème de l'école secondaire catholique J.H. Picard.

On sait que cette école secondaire a été mise sur pied en 1972 pour répondre aux besoins des francophones de la Capitale et qu'avec les années, les anglophones en ont plus ou moins pris le contrôle. Cette situation étant loin de plaire aux parents francophones, ces derniers ont demandé à la Commission scolaire de reloger les anglophones qui étudient à Picard, au programme d'immersion, dans une autre école.

Voulant répondre au désir de la Société des parents francophones, les autorités scolaires ont donc demandé à leurs stratèges de pondre des scénarios pour en arriver à une solution «équitable» (??).



École secondaire catholique J.H. Picard

Ce sont ces scénarios que les membres de la Société des parents francophones sera appelée à étudier lors d'une assemblée extraordinaire qui se tiendra le 16 février prochain à 19h30 à l'école Maurice Lavallée.

Les scénarios, au nombre de cinq, présentent dans chaque cas, une solution pour l'immersion et une autre pour les francophones, avec chiffres à l'appui. Il faut ici spécifier que ces chiffres ne sont que des prévisions de l'éventuelle population étudiante de 1988 à 1991.

L'avenir de J.H. Picard et surtout des 254 étudiants francophones se jouera donc le 16 février, en prévision de la prochaine année scolaire 1988-89.

Les autorités scolaires ont-elles trouvé la solution magique, la formule miracle?

Pour sa part la Société des parents francophones qui a déjà fait connaître depuis longtemps sa position face au problème crucial de l'école J.H. Picard, révisera-t-elle sa position et acceptera-t-elle l'un des cinq scénarios proposés?

La Commission scolaire doit rendre sa décision le 6 mars prochain afin d'entamer les procédures pour que tout soit en place pour le début de la nouvelle année scolaire. Elle prendra cette décision en gardant en tête cette phrase devenue célèbre, que l'on retrouve dans presque tous les documents relatifs au système d'éducation pour les francophones et nous citons: «The need to respect the rights of the minority under the Charter of Rights and Freedom».

Il faut ici ajouter que le tout se fera suite à la consultation avec la majorité anglophone qui a toujours son mot à dire dans le système d'éducation pour les francophones comme le veut la coutume.

Cette fois-ci, ce chapitre de la lutte constante et incessante pour le droit à une éducation en français pour francophones finira-t-il en «queue de poisson»?

La Société des parents francophones invite donc tous les parents qui ont des enfants qui fréquentent l'école J.H. Picard et qui ont à coeur la cause francophone et l'éducation de leurs enfants à participer sans faute à cette importante assemblée qui, rappelons-le, se tiendra le 16 février à 19h30 à l'école Maurice Lavallée.

• *Éducation*

Deux nouveaux conseillers scolaires à St-Isidore



PIERRE BRAULT

ST-ISIDORE - Suite à la décision du Ministère de l'Éducation d'approuver que le Conseil scolaire augmente le nombre de conseillers scolaires à cinq, les élections ont eu lieu au cours des dernières semaines et les deux nouveaux élus sont Madame Odile Allard et M. Evens Lavoie, tous deux élus par acclamation.

Ces derniers en compagnie des trois autres conseillers verront donc avec les représentants des parents à l'établissement et l'administration de la nouvelle école française de Jean-Côté.

Nous avons surpris le nouveau conseil scolaire en pleine session de travail et nous reconnaissons de g. à d.: le président M. Jean Bergeron, la secrétaire-trésorière par interim Madame Ruth Doyon, et les commissaires Odile Allard, Madeleine Fortin-Bergeron, Véronique Guimont-Lavoie et Evens Lavoie.

• Agriculture

Dépôt du budget supplémentaire pour les grains

Le Vice-premier ministre et président du Conseil du Trésor, M. Don Mazankowski, a annoncé qu'un budget supplémentaire d'une valeur de 803 millions de dollars destiné au Programme spécial canadien pour les grains avait été déposé à la Chambre des Communes, le 20 janvier dernier.

Les versements effectués en vertu du Programme aideront les céréaliers à faire face aux bas prix des grains et des oléagineux qui prévalent sur les marchés.

M. Mazankowski a déclaré: «Le Parlement agit rapidement pour que cet argent parvienne aux producteurs de céréales avant que ne commencent les semailles, époque où ils en ont le plus besoin».



Don Mazankowski

Les versements effectués en vertu du Programme pour la récolte de 1987 apporteront aux céréaliers un appui total allant jusqu'à 1,5 milliard de dollars pour la présente année financière. Ils ont déjà reçu 700 millions de dollars pour couvrir la récolte de 1986.

«Le gouvernement fédéral entend aider les producteurs de céréales à traverser cette période difficile où la guerre des subventions entre la Communauté européenne et les États-Unis a fait s'effrondrer le cours des céréales», a déclaré M. Mazankowski.

Les recettes générées par la vente des grains et des oléagineux ont chuté de 26 p. 100 depuis 1985. Le Programme spécial canadien pour les grains aide les producteurs à compenser cette perte et à maintenir la viabilité de l'exploitation agricole familiale.

• *Agriculture*

Sondage agricole de la SCA

OTTAWA - Le président de la Société du crédit agricole du Canada, Monsieur Jim Hewitt, a annoncé que la Société a entrepris un sondage pan-canadien auprès de 8,500 agriculteurs afin de recueillir des renseignements sur la structure financière des entreprises agricoles.

Ce sondage est effectué en collaboration avec Agriculture Canada, Statistique Canada et plusieurs gouvernements provinciaux.

«Les données obtenues grâce à ce sondage sont très importantes pour le développement de politiques agricoles à travers le Canada, d'expliquer Monsieur Hewitt. En 1981 et 1984, la SCA a effectué le même genre de sondage mais il est nécessaire d'obtenir des données plus récentes pour mesurer les changements qui se sont produits dans la structure des entreprises agricoles depuis le début de la décennie.»

Les questions de ce sondage portent sur les sommes empruntées l'an dernier, les capitaux investis au cours de la même période, la taille et le type d'exploitation, l'inventaire, les revenus et les dépenses agricoles, et la structure financière des entreprises.

«J'aimerais insister sur le caractère confidentiel des renseignements individuels qui nous sont fournis. Nous cherchons des données sur un échantillon statistiquement valide d'agriculteurs d'une même production ou d'une même région,» a souligné Monsieur Hewitt.

Les résultats du sondage seront disponibles à l'automne 1988.

franco-capsules

Une collaboration spéciale de J.Louis Fontaine

Un autre honneur pour le Dr J.Aubin Doiron

Le Dr. J.-Aubin Doiron, ancien lieutenant-gouverneur de l'Ile-du-Prince-Édouard, vient d'être nommé Commissaire de l'Assemblée législative par le premier ministre Joe Ghiz. Il est entré en fonction le 23 octobre dernier. Natif de Rustico-Nord, le Dr Aubin a reçu son degré en dentisterie de l'Université de Montréal et a établi son bureau à Summerside où il a travaillé pendant plusieurs années.

Le prix Rezansoff à Louis Julé

L'Association des Professeurs de français de la Saskatchewan a remis récemment le prix Jacqueline Rezansoff 1987 à Louis Julé en reconnaissance de son travail exceptionnel pour la promotion de l'enseignement en français en Saskatchewan. L'APFS soulignait le travail de Louis dans sa longue carrière comme enseignant et comme directeur du Bureau de la minorité de langue officielle depuis sa création en 1980. M. Julé est originaire de Peterson en Saskatchewan et il a débuté dans l'enseignement à Prud'homme en 1965. Il est père de quatre enfants dont le plus jeune poursuit des études en éducation. SOURCE: L'Eau Vive de la Saskatchewan.

Pas assez de quotidiens au Québec

Selon Le Droit d'Ottawa, Peter White le président d'Unimédia, filiale de Hollinger, une ville comme Drummondville posséderait sûrement son quotidien si elle était située en Ontario. "Comment se fait-il qu'il n'existe que 12 quotidiens au Québec, comparativement à 40 en Ontario?", a demandé l'associé de Conrad Black. M. White n'est pas allé jusqu'à dire qu'Unimédia implantera un quotidien à Drummondville mais il a entrouvert la porte.

L'ACFO de Timmins embauche Denise Fillion

L'ACFO régionale de Timmins a retenu les services de Denise Fillion pour agir à titre d'agent de développement. Diplômé du Collège Cambrian en administration des affaires, Denise a oeuvré au sein de plusieurs organismes communautaires. Forte de son expérience en gestion, elle sera un grand atout pour l'ACFO régionale de Timmins dans le nord-est ontarien. Elle succède ainsi à Jean Trahan.

• *Fête de l'amour*

L'expression de l'amour à la Saint-Valentin

Selon Hallmark Cards, la compagnie de cartes de souhaits la plus renommée au Canada, des millions d'enveloppes rouges, roses et autres seront scellées par mille baisers à l'approche de la Saint-Valentin.

«Nous estimons que les Canadien(e)s s'échangeront près de 62 millions de cartes de Saint-Valentin d'ici le 14 février», déclare M. Jack Kincaid, gérant des produits chez Hallmark.

M. Kincaid ajoute que c'est l'amour sous toutes ses formes qui est exprimé à la Saint-Valentin. «Environ deux tiers des cartes sont envoyées aux membres de la famille. Et les professeurs également reçoivent un nombre impressionnant de valentins de la part de leurs étudiant(e)s.»

UNE ANCIENNE COUTUME

La tradition de l'échange de cartes de Saint-Valentin est très ancienne. «Cette occasion remonte au festival romain de Lupercales», souligne M. Kincaid, «mais la toute première carte de Saint-Valentin a été envoyée en 1415 par Charles, duc d'Orléans, à sa femme en France pendant l'incarcération de celui-ci à la Tour de Londres.»

Depuis l'apparition de cette première carte jusqu'au dix-neuvième siècle, les valentins en Europe ont été créés à la main, souvent par des moines et des religieuses. Du papier dentelé était délicatement découpé au couteau et à l'aiguille, et un lettrage raffiné était apposé à la main sur les cartes. Ces valentins exprimaient un message d'amour envers Dieu et l'humanité.

Les valentins ont été produits pour la première fois à des fins commerciales en Grande Bretagne et aux États-Unis au début du dix-neuvième siècle. Dès lors, les missives d'amour n'ont pas cessé d'être appréciées.

LES SYMBOLES D'AMOUR

«Les coeurs, les fleurs et les cupidons sont les éternels symboles de la Saint-Valentin; l'aspect peut varier mais leur signification n'est jamais démodée», remarque M. Kincaid. L'apparence des cartes de 1988 est très saisissante. «Les tons rouges sont superbes et veloutés, et les touches rouges et crème de la période victorienne dénotent un grand romantisme.»

Et qu'en est-il des messages? Que ce soit sur un ton très sérieux ou avec humour, en prose éloquente ou en vert mélodieux, à l'aide de bandes dessinées ou d'une simple image, on en vient toujours à ces quelques mots: «Je t'aime».

À la 3...

• *L'Esprit de la Charte*

«...défendre les intérêts culturels des francophones»

PIERRE BRAULT

EDMONTON - «Que l'Alberta Teacher's Association (ATA), qui n'est pas vue comme ayant parti pris dans la question de l'éducation francophone, prenne un rôle agressif pour promouvoir les droits des francophones à l'éducation francophone».

Voilà la principale résolution qui est ressortie du Colloque sur l'éducation française, tenu à Edmonton en fin de semaine, soit les 29, 30 et 31 janvier et auquel participaient une centaine d'enseignants et enseignantes et une dizaine d'administrateurs scolaires francophones à Barnett House au siège social de l'ATA.



L'organisation du Colloque sur l'éducation française a demandé de nombreuses heures de travail et de coordination. De g. à d.: Normand Fortin, secrétaire du colloque, Yvon Mahé, directeur du Bureau de l'éducation à l'A.C.F.A. provinciale et Noël Gour adjoint-exécutif au développement professionnel à l'ATA et président du colloque mettant au point quelques petits détails de l'organisation durant cette fin de semaine assez intense.
(Photo Pierre Brault)

But

Ce colloque, une première dans l'histoire de l'ATA avait pour but d'accroître la conscientisation des participants et participantes par rapport aux besoins éducatifs des élèves francophones dans des écoles françaises ou des programmes d'immersion ou de «core French».

Donc, afin de bien placer les participants dans le contexte, il était primordial que l'on prenne comme document de base l'Article 23 de la Charte et pour bien expliquer ce fameux article, on ne pouvait inviter pour lancer le colloque que Me Michel Bastarache, une sommité dans la défense du droit des francophones à une éducation française. Sa conférence d'ouverture s'intitulait: «L'Esprit de la Charte».

Démonstration

Me Bastarache s'est attardé au cours de sa conférence «à démontrer que l'article 23 peut servir à défendre les intérêts culturels des francophones de l'Alberta». Il a aussi défini «la catégorie de personnes que cet article sert à protéger».

L'éminent conférencier a déclaré: «que l'article 23 créé un droit collectif pour le bénéfice de catégories de personnes très spécifiques dans le but de pallier à un problème social connu l'assimilation linguistique».

Selon Me Bastarache, «il y a donc comme fondement à l'article 23, ce désir du constituant de mettre en équilibre les régimes scolaires au Canada anglais et au Québec. En ce sens, continue-t-il, l'on peut dire que le régime scolaire du Québec peut servir de modèle pour établir la nature et la qualité des services qui doivent être offerts aux francophones de l'Alberta».

Et il ajoutait: «l'article 23 n'a pas pour but de garantir des droits linguistiques à la majorité».

Il reconnaît «qu'il y a encore beaucoup d'incertitude entourant l'application de l'article 23. Il reste que toutes les cours de de justice qui se sont prononcées à date, ont affirmé que l'instruction en français représente plus que la langue utilisée en classe, mais qu'il est aussi le reflet d'un système de valeurs. Tous les tribunaux ont aussi reconnu que l'école française est fondamentalement un établissement qui doit refléter les valeurs de la minorité et lui permettre de résister à l'assimilation. Tous les tribunaux ont aussi reconnu que la minorité doit disposer qu'un droit de gesion».

Rôle de l'enseignant

Le rôle de l'enseignant, c'est avant tout, de prendre conscience de l'objet véritable de cet article 23, soit d'offrir à la minorité linguistique, l'opportunité d'assurer sa survie aux plans linguistique et culturel.

Il a été prouvé par le professeur Stacey Churchill de l'Ontario que: «l'école bilingue et l'école d'immersion produisent des générations de jeunes ayant laissé l'école, des générations de jeunes qui se considèrent inférieurs et qui ont de fortes chances de se retrouver chômeurs et assistés-sociaux».

En terminant, il a invité les enseignants à participer à la mise en oeuvre de l'article 23, si celle-ci doit se réaliser et de faire en sorte que l'article 23 ne soit pas détourné de son objectif en Alberta, dans la mesure où cela dépend des enseignants.

• *Colloque sur l'éducation française*

L'enseignant prend conscience de son rôle

PIERRE BRAULT

Dans un premier temps, les participants au Colloque sur l'éducation française ont étudié les implications des droits à l'éducation française.

Ils ont reconnu qu'il y a deux groupes d'étudiants francophones: les anglo-dominants et les franco-dominants. En conséquence, il faudrait donc concevoir des programmes appropriés pour les deux groupes; créer des services permettant de récupérer les enfants anglodominants; sensibiliser les parents afin qu'ils puissent exercer leurs droits vis-à-vis l'article 23; communiquer avec les groupes anglophones pour les sensibiliser à la cause; renseigner les parents et les autres enseignants sur les effets de la situation minoritaire; sensibiliser les comités de parents aux besoins des deux groupes et enfin établir des classes d'accueil pour les étudiants qui ne maîtrisent pas assez la langue française pour être à leur aise dans une classe.

Il faudra aussi voir à la création d'écoles distinctes et/ou le groupement d'étudiants francophones, s'assurer de la gestion des écoles françaises par les francophones. On a aussi reconnu la nécessité de créer une loi scolaire qui reconnaît les droits des étudiants francophones et qui répond au projet éducatif. Il sera donc nécessaire de planifier un projet et un régime pédagogiques appropriés; voir à l'établissement de réseaux communautaires francophones, de là l'importance de faire prendre conscience aux parents du besoin de parler le français à la maison et d'obtenir des services en français là où il y a des francophones.

C'est là que l'on arrive à un point très important pour les enseignants francophones, celui de recevoir une formation et un appui particulier.

Rôle de l'ATA



Une centaine d'enseignants, enseignantes et administrateurs scolaires se sont penchés sur leur rôle dans l'éducation française en Alberta. La plénière du dimanche avant-midi leur a permis d'exprimer clairement leurs attentes face à leur association l'ATA.
(Photo Pierre Brault)

Pour en arriver à un système efficace et répondant au besoin, il faudra faire prendre conscience aux administrateurs d'écoles et aux enseignants francophones du rôle extrêmement important qu'ils ont à jouer. Ce n'est pas facile de faire comprendre à un directeur d'école anglophone ou francophone assimilé que les enseignants et enseignantes francophones ont tout d'abord un droit fondamental, celui de parler en français entre eux et elles en dehors de la salle de classe et que ce droit fondamental permettra de créer cet atmosphère francophone nécessaire à l'épanouissement de la population scolaire francophone.

Il faudra aussi recycler et voir au développement professionnel des enseignants: créer

(suite à la page 15)

Editorial

Guy Lacombe

Mêlons-nous de nos affaires

À chaque fois que le Conseil des Écoles catholiques d'Edmonton doit prendre une décision sur les demandes des Franco-Albertains, il consulte les anglophones. Combien de fois pourtant a-t-il consulté les Franco-Albertains pour fonder ou fermer une école destinée aux anglophones?

Depuis au moins trois ans, les Franco-Albertains demandent avec insistance à ce même Conseil scolaire que leur soit rendue l'école sencondaire J.H. Picard qui a d'ailleurs été établie pour eux en 1972.

Après des années de tergiversations, le Conseil scolaire arrive enfin avec cinq options qui seront débattues, et parmi les francophones d'Edmonton et parmi les anglophones, pour décider ce qui convient le mieux aux francophones. En d'autres mots, le Conseil scolaire aime faire tourner un éventail électrique et jeter dedans ce que l'on sait...

Les parents anglophones n'ont pas tardé, pour leur part, à se consulter sur ce document, et il ne serait pas étonnant qu'ils sautent sur l'option No 4 qui ferait de l'école Maurice Lavallée (imaginez!) une école d'immersion, alors que les enfants francophones seraient envoyés dans l'école désaffectée St. Margaret!

Les choses étant ce qu'elles sont, les parents francophones sont mieux de se brancher vite et de prendre une position ferme, inébranlable. Il ne s'agit pas d'être intransigeants, ni intraitables, mais pour aucune raison, ils ne doivent abandonner ce qu'ils ont obtenu de peine et de misère. «What we have we hold!».

À partir de là, ils doivent décider de ce qui sert le mieux leurs intérêts et ceux de leurs enfants. Quant à nous, la construction d'un autre édifice sur le campus de l'école Maurice Lavallée (scénario No 3) nous semble non seulement une solution acceptable, mais idéale. On aurait ainsi sur le même campus, une école élémentaire (le nouvel édifice) et une école secondaire (l'ancien édifice). En attendant que la nouvelle construction soit terminée, on peut avoir recours à des écoles portatives. «Y a rien là!»

C'est donc dire que nous sommes à la veille d'une solution à long terme. Il ne faut surtout pas manquer notre coup!

Triste Journée

La journée du 28 janvier 1988 aura été une bien triste journée pour des millions de Canadiens. On s'en souviendra comme d'une journée où la Cour suprême du Canada a pour ainsi dire légalisé le meurtre dans notre pays en déclarant inconstitutionnelle la Loi canadienne sur l'avortement.

Ces derniers mois, nous avons été témoins de dépenses inouies pour permettre à des bébés de subir des transplantations de foie, de coeur, de reins, etc, ou pour sortir d'un puits profond une petite fille qui y était tombée et qui y était coincée. Chaque vie sauvée est toujours l'occasion d'une immense joie, d'une victoire sur la mort! La vie d'un bébé, d'un enfant est importante. Toute vie est sans prix!

Or comment admettre que maintenant on tienne pour normal, voire même pour légal, qu'on exécute de jeunes vies sans aucune forme de procès? Juste comme ça! Triste journée que celle du 28 janvier 1988!

Étrange Premier ministre!

La semaine dernière l'Edmonton Journal nous montrait en première page le Premier ministre Getty arrivant de Palm Springs, forcé d'abréger ses vacances à cause de la grève des garde-malades. Victime du devoir, quoi!

Deux jours après, on apprend aux nouvelles que M. Getty ne veut pas se mêler de la grève des garde-malades. Il dit que cela n'a rien à voir avec le gouvernement. Allez donc comprendre cette homme-là!

Lettres ouvertes

Une opinion, une appréciation...

Vous voulez émettre une opinion sur un sujet qui vous tient à coeur ou faire part aux lecteurs de votre appréciation de l'hebdo Le Franco, la rubrique «Lettres ouvertes» vous en donne l'occasion. Veuillez adresser vos lettres à : Lettres ouvertes, Le Franco, 10008, 109e rue, Edmonton (Alberta) T5J 1M4. L'heure de tombée est le jeudi à 16h30.

Veuillez bien prendre note de ce qui suit. Pour considérer un article ou une lettre ouverte à publier dans le journal, il faut absolument que nous connaissions son auteur, son adresse et son numéro de téléphone. Nous acceptons toutefois de publier toute lettre, dont nous connaissons l'identité de l'auteur, en utilisant un pseudonyme, (ex.: catholique concerné). Donc pour éviter toute déception, veuillez s.v.p. vous en tenir à cette procédure.

La direction

Merci papa et maman

Le Franco
Lettre ouverte
Edmonton, AB

Je suis jeune, je suis franco-albertaine et je me pose de sérieuses questions au sujet des parents qui n'ont pas su ou qui n'ont pas voulu développer chez leurs enfants la fierté de leur langue et de leur culture.

Vos parents, nos grand-parents, vous ont donné plusieurs responsabilités. L'une d'elle est d'assurer la continuité de la culture et de la langue française en Alberta. Il fallait donc transmettre à vos jeunes une fierté de leur langue et de leur culture. Il fallait leur assurer une éducation française. Il fallait faire naître chez eux la volonté de garder leur langue et la volonté de travailler à l'obtention des droits des francophones. Il fallait leur donner le goût de faire vivre, de faire grandir la francophonie albertaine.

Ces commentaires plutôt durs ne s'adressent pas à tous les parents. Ils s'adressent de façon particulière à ceux qui ne sont souciés d'offrir à leurs enfants

(suite à la page 14)

Caricature



Une victoire pour Morgentaler, mais la lutte ne fait que commencer



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APF HQ Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Chef d'atelier: Michel Raymond

Tech. en photocomposition: Lise Girard

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

• *Jeux olympiques*

Calgary est prêt, les Canadiens français aussi

PIERRE GRANGER

CALGARY - Les Canadiens français de Calgary se préparent depuis longtemps aux Jeux Olympiques et ils n'ont pas attendu la date d'ouverture du 13 février pour passer à l'action. Beaucoup de personnes ont fait preuve d'un grand dynamisme, et il ne sera pas dit que nous avons regardé passivement défiler les Olympiques comme un événement qui ne nous concernait pas.

Voici des détails sur quelques projets communautaires où il n'est malheureusement pas fait mention de l'apport de ceux qui travaillent directement au sein d'OCO'88 à titre d'employés, de membres de comités ou de bénévoles. Il faudrait des pages pour dresser un inventaire complet de tout ce qui se fait.

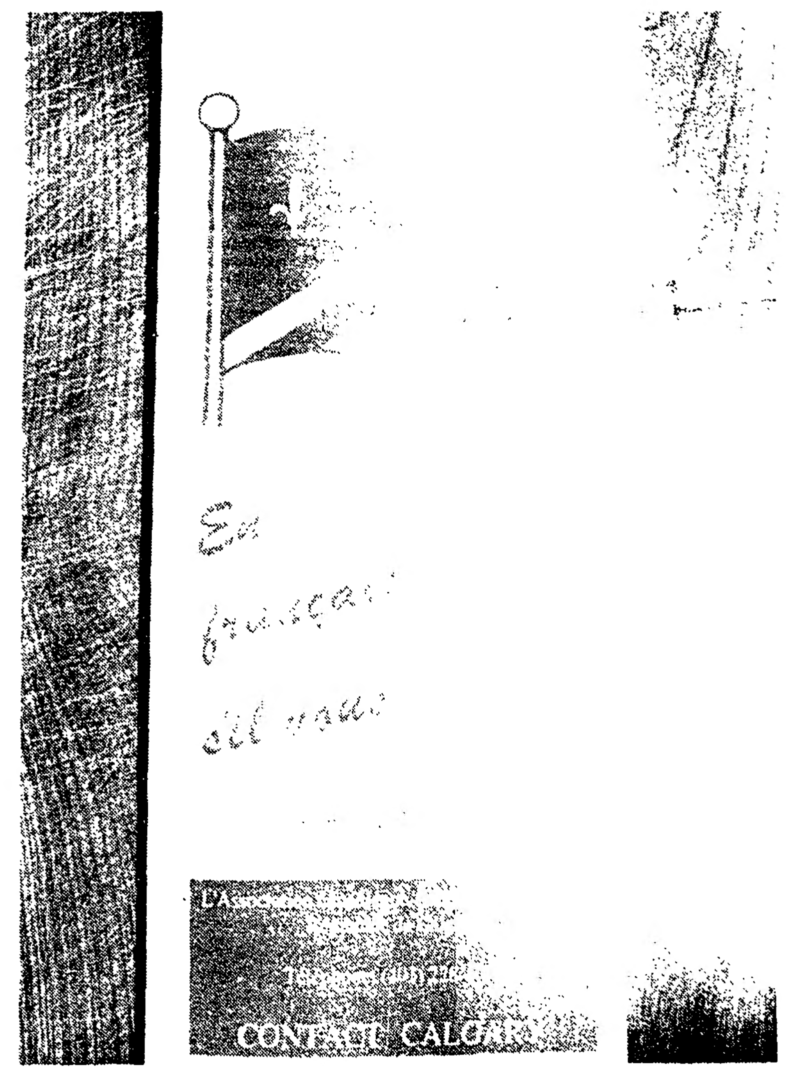


À côté de la Place olympique, l'édifice de l'hôtel de ville de Calgary ont décoré des anneaux olympiques et de tous les drapeaux des pays participants à cet événement international. Calgary vie à l'heure olympique.
(Photo Pierre Granger)

Comité Contact Calgary

Le comité Contact Calgary fait depuis des mois, on pourrait même dire des années, pression auprès de tous les organismes publics et privés non seulement pour qu'il y ait le plus possible de services en français à Calgary pendant les Jeux, mais aussi pour que ce français soit de première qualité et qu'il en reste quelque chose après les Jeux. Le comité a obtenu beaucoup de succès, mais il gardait deux de ses plus belles réalisations pour la fin. La première est la publication d'un dépliant intitulé **«En français, s'il vous plaît»** maintenant disponible partout en ville. Il contient une longue liste de professionnels, de commerces et d'organisations offrant des services en français.

Ce dépliant est une mine de renseignements intéressants et sera très utile aux visiteurs. Soulignons que, malgré sa simplicité, il impressionne par la qualité de son français et par sa typographie parfaite, comparativement à la qualité un peu douteuse de certaines autres choses qui se publient de temps en temps. On y voit la main des professionnels qui font partie de Contact Calgary et qui devraient former à l'avenir un comité pour aider ceux qui veulent faire imprimer quelque chose, ne fût-ce qu'un menu lors d'une réception.



Belle initiative de la part de Contact Calgary que la publication du dépliant: «En français, s'il-vous-plaît! Ce dépliant sera sûrement d'une grande utilité pour les milliers de visiteurs de langue française des quatre coins du monde.
(Photo Pierre Granger)

La deuxième réalisation que préparait Contact Calgary est un service de renseignement par téléphone 24 heures sur 24 pendant la période des Jeux. Grâce à l'aide de National Pagette Ltée, qui répondra aux appels la nuit et alertera par téléavertisseur les personnes «de garde», les visiteurs pourront obtenir de l'aide en français en composant le 228-4095 (numéro de l'A.C.F.A.).

Expositions, spectacles

Pendant les Jeux, il y aura différentes activités multiculturelles à deux endroits entre autres: au **Calgary Multicultural Centre** et au **Coca-Cola International Plaza**. Ces activités comprendront des expositions d'art, des spectacles et la vente de mets typiques. (Les lieux, dates et heures exacts sont annoncés ailleurs).

Encore ici, les Canadiens français de Calgary vont être bien représentés. Côté expositions, Louis Marie-Viens, du Comité des arts visuels francophones de Calgary, est à organiser une exposition d'oeuvres de nos peintures locaux, Côté spectacles, c'est Claude Labrie qui est le coordonnateur et recrute des artistes. Mentionnons aussi que la chorale La Voix des Rocheuses aura le grand honneur de participer aux cérémonies d'ouverture et de fermeture des Jeux.

Côté nourriture, ce sont des dames du conseil de la prématernelle Arc-en-ciel qui ont pris l'initiative de tenir, à deux occasions, un kiosque où seront vendus des mets typiques. Sous la direction de leur présidente. Gail Limoges, elles se sont attaqué là à une tâche de dimensions vraiment «olympiques». Elles ont commencé des semaines d'avance à préparer 1500 tourtières, 500 tartes au sucre et des gallons et des gallons de ragoût et de soupe aux pois. Évidemment ces quantités commerciales de nourriture ne pouvaient pas être préparées dans une cuisine de maison privée; les dames de la prématernelle ont utilisé les installations de ABM Catering et la cuisine de la salle paroissiale Sainte-Famille. Elles espèrent faire quelques profits pour la pré-maternelle.

Les directeurs de l'A.C.F.A. appuient tous ces efforts de différentes manières, par exemple en cherchant des bénévoles ou en travaillant eux-mêmes comme bénévoles, en aidant à trouver les costumes de style traditionnel que porteront les bénévoles paraissant en public, etc. En parlant de costumes, il faut souligner le don généreux de Madame Francine Stewart qui a fait confectionner à ses frais 20 costumes (8 pour hommes et 12 pour femmes) qui demeuront la propriété de l'école Saint-Anne après les Olympiques.

Messe olympique

Le dimanche 10 janvier, à l'émission Le Jour du Seigneur, à la télévision de Radio-Canada, la messe, filmée la veille à 17h, venait de la ville des Olympiques, c'est-à-dire de l'église Sainte-Famille de Calgary. Dans son sermon écouté d'un bout à l'autre du Canada, le Père Jacques Joly, O.M.I. a comparé les efforts des athlètes pour gagner des médailles aux efforts des chrétiens pour mériter le Ciel. A l'Offertoire, des jeunes sont venus déposer des articles de sport près de l'autel, nous rappelant que nous pouvons donner une valeur spirituelle même à des activités comme le sport. Le thème se prêtait bien à une célébration liturgique, l'assistance était très nombreuse et le chant très beau. Espérons que personne n'a fait au curé et à ses paroissiens l'insulte de leur dire qu'ils sont bons acteurs...

Emission de télévision

Même la Société de théâtre a attrapé le virus olympique. Son émission de télévision «A l'aube des cimes», au canal 10, porte ces temps-ci sur différents sujets relatifs aux Jeux Olympiques.

Soirée olympique francophone

Le 12 février, veille de l'ouverture des Jeux, l'A.C.F.A. y va d'une «Soirée olympique francophone» dont un des premiers buts est, comme toujours, de permettre aux francophones de fraterniser.

Noces de diamant à Morinville

FERNANDE LABONTÉ

MORINVILLE - Nous avons eu l'honneur, d'assister par invitation, au 60e anniversaire de mariage du sympathique couple Gérard et Marie-Laure Rousseau, bien connu de tous, le 9 janvier 1988.

Leurs enfants mis en charge pour cette fête ont été à la hauteur de leur tâche.

Une messe célébrée par Monseigneur Croteau, en l'église Saint Jean-Baptiste était comble de fidèles.

Une réception en la salle communautaire, suivie d'un repas très apprécié, préparé pour plus de 300 personnes.

A 20 heures, un programme d'hommage, où plusieurs ont pris la parole, dans les deux langues. Notamment M. Walter van de Walle, Angéline Gibault, le révérend père Croteau, et bien d'autres.

Des félicitations transmises, émanant de sa Sainteté Jean-Paul II, des premiers ministres Mulroney, Don Getty, et de monsieur Taylor chef du parti libéral d'Edmonton.

Pour agrémenter la soirée, un quatuor vocal formé par Léonard Rousseau, qui a le sens de l'humour. Solange, leur fille a retracé la vie de ses parents par un petit discours amusant. Monsieur Guy Hébert déjà soliste de la chorale «les Chantamis», a chanté, ainsi qu'une religieuse. Monsieur Gérard Rousseau, notre jubilaire a comblé l'assistance par deux de ses chansons.

On comprend l'attachement d'une famille liée par la chrétienté.

En résumé, tout a été parfait, une organisation réussie, et dit en bon canadien comme chantait la religieuse, (c'est pas des menteries).

Arts et spectacles

• *Cinéma*

Festival du film à Calgary

L'animation et le prestige que l'on associe aux festivals du film de calibre international seront présents à Calgary grâce au volet cinématrographique du Festival des arts des XVes Jeux Olympiques d'hiver.



Cowboys Don't Cry, avec Ron White (Josh) et Zachary Ansley (Shane)

Le Festival s'ouvrira sur la première mondiale du film de la cinéaste albertaine Anne Wheeler, **Cowboys Don't Cry**. Les projections comprendront plus de 40 films mettant en vedette les meilleurs moments du cinéma contemporain au Canada et dans le monde. Il y aura un programme pour enfants, une projection de minuit et une rétrospective des oeuvres d'un des plus grands cinéastes au monde.

Spectaculaire, sensationnel et saisissant, le Festival olympique du film saura plaire à tous les spectacteurs, qu'ils soient cinéphiles ou simplement attirés par les vedettes.

GALAS

On pourra voir en première mondiale ou pour la première fois dans l'Ouest canadien 12 nouveaux films signés par des réalisateurs bien connus, notamment John Sayles, Anne Wheeler et Paul Cox. Grâce à la participation spéciale de réalisateurs, de producteurs et de vedettes du cinéma, Calgary deviendra, pendant sept jours en février, la capitale mondiale du cinéma. Le programme complet sera annoncé ultérieurement.

Titres confirmés à ce jour:
Candy Mountain, réalis.: Robert Frank, Rudy Wurlitzer, Canada
Cowboys Don't Cry, réalis.: Anne Wheeler, Canada
Matewan, réalis.: John Sayles, États-Unis
Speaking About Happiness, réalis.: Pieter Verhoeff, Pays-Bas
A Taxing Woman, réalis.: Juzo Itami, Japon
Vincent - The Life and Death of Vincent Van Gogh, réalis.: Paul Cox, Australie
Xiao, Xiao, A Girl From Hunan, réalis.: Xie Fie, Wu Lan, République populaire de Chine

IMAGES DU CANADA

Le cinéma canadien a atteint récemment de nouveaux sommets: reconnu à l'échelle mondiale, il se signale en outre par sa maturité stylistique et son intensité dramatique. Partout dans le monde, les films canadiens ont capté de façon spectaculaire l'imagination de la critique et du public. **Images du Canada** présentera les meilleurs moments du nouveau cinéma canadien, depuis l'intensité dramatique du film **Le sourd dans la ville** de Mireille Dansereau et de **Family Viewing** de Atom Egoyan (lauréat du prix d'excellence dans la catégorie «productions canadiennes» du Festival des festivals en 1987), jusqu'à l'observation hilarante des prouesses sexuelles canadiennes dans **The Last Straw** de Giles Walker. Le cinéma canadien est vivant et florissant au Canada!

Titres confirmés à ce jour:
Family Viewing, réalis.: Atom Egoyan
The Last Straw, réalis.: Giles Walker
Le frère André, réalis.: Jean-Claude Labrecque
Le sourd dans la ville, réalis.: Mireille Dansereau
Life Classes, réalis.: William MacGillivray
Marie s'en va-t-en ville, réalis.: Marquise Lepage
Taking care, réalis.: Clarke Mackey
Train of Dreams, réalis.: John N. Smith
Tuesday, Wednesday, réalis.: Jon Pedersen
World Drums, réalis.: Niv Fichman

Pendant le Festival, les laissez-passer seront en vente aux guichets du cinéma Cineplex Odeon Uptown, 612, 8e avenue sud-ouest.

Pour obtenir de plus amples renseignements, composer le (403) 261-3445.

• *Folklore*

Les Blés d'Or, en route vers les Olympiques

SYLVIE DASSYLVA

ST-PAUL - Comme le font présentement les athlètes et les organisateurs des Jeux Olympiques de Calgary, la troupe de danse folklorique de St-Paul: «Les Blés D'Or»; se préparent fébrilement en vue de ces mêmes jeux.

Nous pouvons sans contredit, comparer ces danseurs et danseuses (au nombre de 18), à l'athlète, repassant sans cesse ses mouvements, essayant d'atteindre l'ultime perfection.

Les Blés d'Or auront la tâche importante de représenter l'Alberta et les francophones aux cérémonies d'Ouverture, et ceci, en connivence avec deux (2) autres troupes de danse folklorique: «Les danseurs de la Rivière-Rouge», du Manitoba (St-Boniface), et les «Les Sortilèges» du Québec (Montréal).

Les Blés d'Or ont d'ailleurs eu la visite de Monik Vincent; assistante directrice artistique des Sortilèges depuis 6 ans, et de Martin Chouinard; danseur dans la même troupe depuis deux (2) ans; pour un stage de perfectionnement ayant durée 15 heures. Les Sortilèges ayant créé la chorégraphie ont ainsi guidé Les Blés d'Or, vers une présentation de qualité. Ceux-ci d'ailleurs, tiennent ici à les remercier.

Le départ pour Calgary se fera dès le 8 février en soirée, pour ainsi accomplir le dernier sprint de 4 jours de travail acharné, avant l'ultime «compétition», ayant lieu le samedi 13 février.

Je crois que l'on pourra être fiers de nos «athlètes culturels», car ils n'ont pas eu peur de ce défi. Ce sera sûrement une expérience inoubliable. Bonne chance à tous et bon voyage!

• *Divertissement*

Des airs enlevants à la «Cabane à sucre»

EDMONTON - Tous ceux qui se sont déjà laisser charmer par les voix enthousiastes des Chantamis seront heureux de savoir qu'on pourra les entendre le 6 mars prochain, lors de la 39e «Cabane à sucre», au Fort Edmonton.

Partout où cette chorale se produit, leur entrain et leur joie de vivre se propagent à leur auditoire. Les Chantamis aiment animer les foules et les foules aiment se laisser entraîner à leur suite.

Le répertoire des Chantamis est varié: chansons folkloriques, interprétations de chansonniers connus, airs populaires. «La boîte à chanson» de Georges d'Or est leur chant-thème.

La chorale Les Chantamis existe depuis 1967 et doit beaucoup à son fondateur et directeur pendant 10 ans, M. Léonard Rousseau. Actuellement, le groupe compte 39 membres qui se rencontrent chaque semaine sous la direction de Madame Lise Jean-Louis.

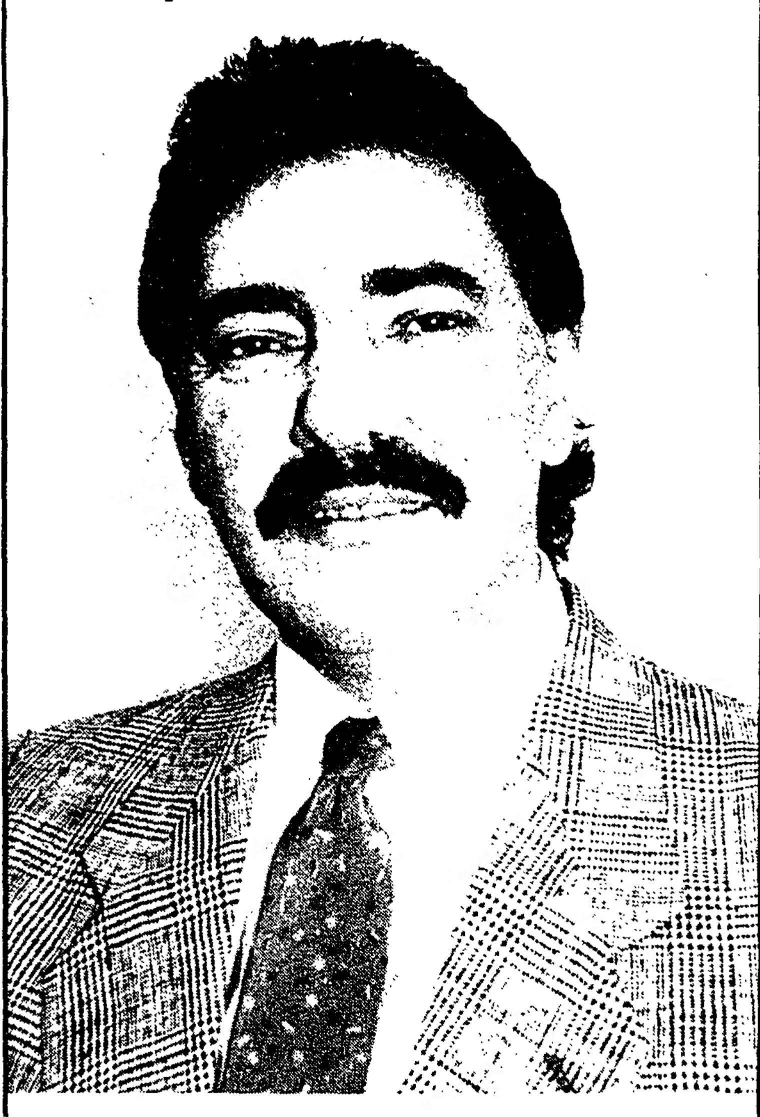
Les Chantamis ont réalisé des tournées en Alberta et au Québec, ont chantés à Victoria et Vancouver, ont participé à des émissions de télévision, ont pris part à plusieurs Choralies internationales. A l'occasion de leur 20e anniversaire, ils ont présenté un récital au Musée provincial en mai 1987.

Le but avoué des Chantamis est de répandre la joie de vivre et d'apporter un rayon de soleil à son public et ils remplissent parfaitement cet objectif.

Tous les membres invitent donc la francophonie à venir les entendre le 6 mars prochain à la «Cabane à sucre».

• *École française à Jean-Côté*

M. Yvon Mahé est nommé directeur de la nouvelle école française



Yvon Mahé

PIERRE BRAULT

JEAN-COTÉ - A compter du 15 février prochain, M. Yvon Mahé sera le nouveau directeur de l'école française qui verra le jour dans le village de Jean-Côté en septembre prochain.

C'est grâce à la collaboration et la bonne compréhension de l'A.C.F.A. provinciale et du Conseil des écoles catholiques d'Edmonton si M. Mahé est disponible pour voir à l'établissement de cette nouvelle école française, une première en milieu rural en Alberta.

M. Mahé est né à Sainte-Lina en Alberta et a fait ses études primaires à l'école de Bellerive, élémentaires et intermédiaires à l'école Sainte-Lina et ses études secondaires au Collège Saint-Jean d'Edmonoton ainsi qu'à l'école Racette de Saint-Paul.

Il est bachelier en pédagogie de la Faculté Saint-Jean et de l'université de l'Alberta. Il a fait ses études en théologie à l'université Saint-Paul d'Ottawa et détient un diplôme en éducation religieuse de l'Institut catéchétique du Collège Saint-Jean d'Edmonton. Il a aussi fait des études en philosophie au Newman College à Saint-Albert en Alberta.

Depuis 1970, M. Mahé a enseigné dans différentes écoles en Alberta, notamment à l'école Routhier de Falher, l'école Racette de Saint-Paul et aux écoles J.H. Picard, Notre-Dame de Lourdes et Holy Cross à Edmonton. De plus il a été directeur-adjoint à l'école Routhier, chef de secteur à J.H. Picard, responsable de programme à l'école Notre-Dame de Lourdes ainsi que directeur-adjoint à Holy Cross.

Il était, jusqu'à sa nomination comme directeur de la nouvelle école française de Jean-Côté, directeur du Bureau de l'éducation pour l'A.C.F.A. provinciale à Edmonton et ce, depuis 1985.

De plus M. Mahé ne compte plus les heures de bénévolat pour l'avancement de la cause de l'éducation française et religieuse en Alberta et au Canada.

• *Agriculture*

Un ensemble de mesures en faveur de l'agriculture

Ottawa - Le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, a présenté une série de mesures visant à aider les agriculteurs à surmonter les effets de la faiblesse des prix des produits primaires, à soutenir les producteurs en difficultés financières et à travailler à la stabilité à long terme du secteur.

Les mesures à court terme contribueront à maintenir le revenu des céréaliculteurs au même niveau que les années précédentes.

Parmi les mesures annoncées, mentionnons la prorogation du Programme spécial canadien pour les grains. Les agriculteurs recevront directement 1,1 milliard de dollars en 1988. En 1987, ils avaient obtenu un milliard de dollards en aide spéciale en vertu de ce programme.

Le paiement permettra de poursuivre l'aide aux agriculteurs victimes de la faiblesse des prix occasionnée par une guerre internationale de subventions. Le programme est conçu de façon à n'avoir aucun incidence sur la production ni sur le marché, afin que le Canada puisse respecter ses obligations internationales.

Parmi les autres projets annoncés, mentionnons le maintien des Bureaux d'examen de l'endettement agricole, du Programme de remise de la taxe sur le carburant agricole et du Programme canadien de réorientation des agriculteurs, le versement d'un paiement de stabilisation aux producteurs de





John Wise

pommes de terre ainsi que le versement de fonds additionnels à la Société du crédit agricole et à l'Administration du Programme de stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest.

M. Wise a également dévoilé les grandes lignes des plans fédéraux visant à financer, conjointement avec les gouvernements provinciaux et, dans certains cas, avec le secteur privé, des projets à plus long terme dans les domaines de la diversification et de la conservation.

Le Programme de remise de la taxe sur les carburants agricoles, lancé il y a deux ans et devant se terminer à la fin du mois, sera maintenu jusqu'à la fin 1989. On estime que les agriculteurs économiseront ainsi plus de 400 millions de dollars.

Les Bureaux d'examen de l'endettement agricole qui, jusqu'à maintenant, ont aidé près de 1300 agriculteurs à demeurer en affaires, poursuivront leurs opérations jusqu'en 1991. Cette mesure représente un engagement de la part du gouvernement fédéral d'environ 40 millions de dollars.

Le gouvernement s'est, par ailleurs, déjà engagé à verser 30 millions de dollars à la Société du crédit agricole pour que ses clients puissent bénéficier du processus d'examen de leur endettement.

M. Wise a annoncé le versement à la Société de fonds spéciaux additionnels de 30 millions de dollars pour cette année financière et de 100 millions pour chacune des trois années suivantes. La Société sera ainsi plus en mesure de participer entièrement à l'exécution des ententes négociées dans le cadre du processus d'examen de l'endettement au même titre que les autres créanciers

La prorogation du Programme canadien de réorientation des agriculteurs jusqu'en 1991 représente, pour le gouvernement fédéral, un déboursé additionnel de 28 millions de dollars.

"Tous ces programmes ont été lancés par le présent gouvernement et se sont révélés bénéfiques pour les agriculteurs, a déclaré le Ministre. Maintenant, les agriculteurs peuvent également compter sur

(suite à la page 18)

• *Dossier femme*

La femme victime de violence

E. ST-AMANT-HUBERT

Au pays, près de vingt pour cent des homicides sont commis par le conjoint de la victime, et dans quatre vingt trois pour cent de ces cas, c'est la femme qui est tuée par son mari nous révèlent les études effectuées pour le Conseil Consultatif Canadien sur la situation de la femme. Ces études nous apprennent aussi qu'une femme sur dix est battue par son conjoint.

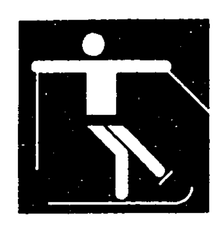
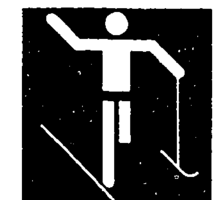
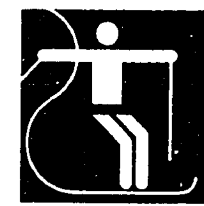
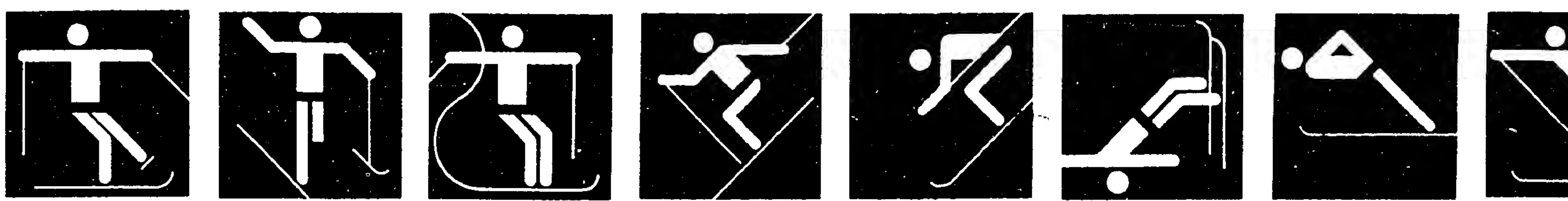
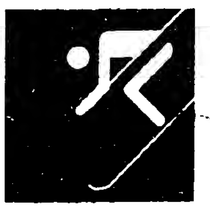
La violence faite aux femmes, une réalité vieille comme le monde, n'est que depuis peu dénoncée par notre société. Nos élus, qui en 1982 rigolaient encore lorsque le sujet fut abordé en Chambre, ont, au cours des dernières années, accordé une attention spéciale à ce grave problème social. Si, pendant des siècles, l'homme pouvait maltraiter sa compagne en toute impunité, de nos jours, la tolérance envers le Macho batteur de femme se fait de plus en plus rare.

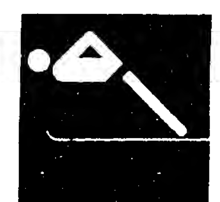
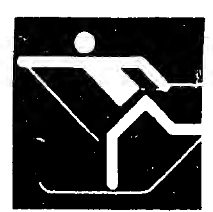
Les maisons d'accueil et les groupes de personnes-ressources se multiplient, les professionnels de la santé se font plus vigilants, les policiers peuvent maintenant porter plainte contre le conjoint agresseur même sans l'assentiment de la victime, les juges sont moins enclins à traiter les cas de violence familiale comme des «chicanes d'amoureux». Et pourtant, la femme abusée continue à se taire.

Les raisons de ce pénible silence sont complexes et nombreuses. La femme violentée se tait avant tout parce qu'elle a peur: peur d'être jugée, peur de représailles, peur de l'appareil judiciaire, peur surtout de l'éclatement de la cellule familiale. Elle se résigne à tout endurer pour ne pas priver ses enfants d'un foyer «normal». Cette situation l'amènera peu à peu à se dévaloriser, se culpabiliser au point de croire qu'elle ne mérite pas un meilleur sort.

Le dilemme vécu par les femmes victimes de violence familiale est généralement très mal compris par la société. Combien de fois avons-nous entendu ces phrases dénigrantes trahissant l'ignorance de ceux qui les profèrent: «Elle a couru après... si elle ne part pas, c'est qu'elle aime ça...». Les raisons de son apparente inertie sont toutes autres. Comme le faisait remarquer Benoite Giroulx: «Les femmes n'aiment pas être battues. Elles aiment l'homme qui les bat. Ce n'est pas tout à fait pareil.»

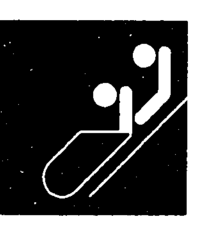
Dans le but de mieux faire comprendre le problème de ces victimes de la violence et de renseigner sur les différentes avenues qui leur sont offertes, le Comité Femmes de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton en collaboration avec l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean offrira du 10 février au 30 mars prochain des sessions d'information sur le sujet. Marie-Hélène Dunn, travailleuse sociale, conseillère aux victimes de la violence familiale au «Edmonton Social Services», en sera la personne-ressource. Nous invitons toutes les femmes intéressées par le sujet à appeler l'A.C.F.A. régionale au numéro 469-4401.



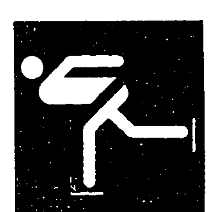

En direct de Calgary

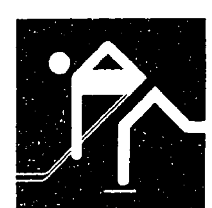


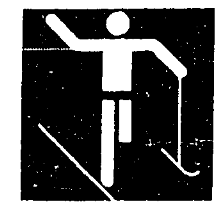


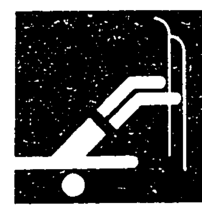
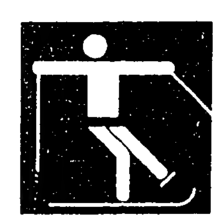
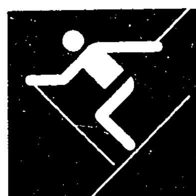
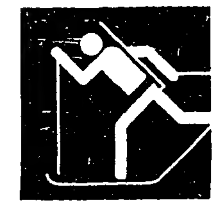
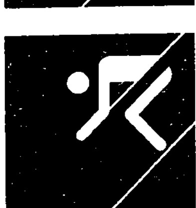
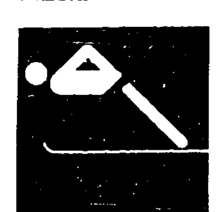
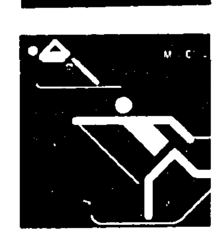
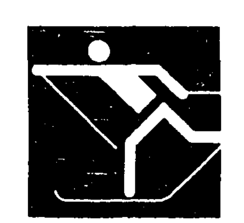









Radio-Canada
CHFA/Alberta



MÉMOIRE SUR LA PRÉSENTATION DE RADIO-CANADA

présenté par l'Association canadienne-française de l'Alberta lors des consultations tenues à Edm

SOMMAIRE

PRÉAMBULE
l'annonce tardive de ces consultations nous déçoit énormément et nous indique le peu de cas que Radio-Canada fait de notre opinion

SERVICE D'INFORMATION
1. perte du correspondant national: les franco-albertains sont en colère de se voir exclure du réseau national
2. ligne éditoriale: une salle des nouvelles qui devrait couvrir d'abord les dossiers francophones
3. formation des journalistes: un cours de formation obligatoire, et le recrutement et la formation de personnel issu du milieu
4. meilleure couverture des régions: Edmonton n'est pas le nombril du monde

CONSULTATION DE SON AUDITOIRE
Radio-Canada doit descendre de sa tour d'ivoire et se mettre à l'écoute des gens qu'elle dessert

PRODUCTION
1. meilleur rayonnement de la station d'Edmonton
2. être plus près du milieu communautaire et le mieux refléter: plus de production locale, une grille horaire plus convenable et un choix d'émissions plus représentatives de notre identité franco-albertaine
3. un peu plus d'imagination dans l'utilisation des ressources techniques et humaines, et des possibilités co-production
4. une émission pour et par les jeunes
5. être plus près du développement artistique et promouvoir l'identité franco-albertaine

ADMINISTRATION ET GESTION DES RESSOURCES
plus de dynamisme et de créativité de la part de la direction de la télévision de Radio-Canada à Edmonton

CONCLUSION
nous voulons une station de **production** qui soit notre miroir

PRÉAMBULE

Nous sommes heureux d'être enfin consultés sur la question de la programmation de la Société Radio-Canada. Le médium de la télévision française en Alberta revêt en effet pour notre développement social et culturel une importance capitale. Radio-Canada est notre seul repère culturel médiatisé, et la Société aurait tout avantage à mieux refléter nos réalités et notre condition d'être.

Cependant, nous regrettons amèrement que ces consultations nous aient été annoncées aussi tardivement et qu'on nous ait accordé aussi peu de temps de préparation. Chacune des neufs régionales de notre association aurait pu, dans des meilleures conditions, participer plus activement à ces consultations. Ce n'est pas le cas, faute de temps.

Consulter à la dernière minute et dans des délais très courts souligne bien que le CRTC vous a mis dans l'obligation de consulter les organismes à votre corps défendant. C'est aussi, à notre avis, le reflet du peu de considération que vous portez à notre opinion. L'expérience passée nous a appris que la Société Radio-Canada faisait bien peu de cas des mémoires et des recommandations que lui soumettaient les organismes francophones hors Québec.

En 1987, les francophones hors Québec ont participé aux audiences du CRTC lors du renouvellement des licences de Radio-Canada **(Le Courage de nos différences)** et à la journée d'étude sur le rapport Caplan-Sauvageau **(Le Débat de demain... aujourd'hui)**; dans ces deux mémoires, les franco-albertains ont exprimé clairement leur opinion au sujet des services de la Société Radio-Canada. A peu près rien n'a été fait du côté de la Société pour répondre à nos besoins. Nos opinions n'ont pas changé depuis.

Nous n'attendons par conséquent que très peu de résultats tangibles suites à ces consultations. Nous tenons tous de même à formuler notre opinion au nom des membres de notre association sur la programmation télévision de Radio-Canada, spécialement de Radio-Canada en Alberta, en souhaitant que cette fois, elle soit prise en considération.

A) SERVICE D'INFORMATION

1. perte du correspondant national

En date du 2 juin 1987, l'A.C.F.A. écrivait une lettre s'opposant à l'annulation de ce poste, soulignant la diminution de service pour notre province et l'image davantage diluée de notre population à l'extérieur de l'Alberta.

Dans sa réponse du 21 juillet 1987, Monsieur Armstrong voulait nous rassurer en affirmant que la couverture de l'Alberta n'en serait pas affectée, car elle serait effectuée selon des modalités différentes.

Nous sommes en colère de constater que ce n'est pas le cas. Le 1er décembre 1987 s'est déroulée une manifestation, d'une envergure inédite dans l'histoire des franco-ablertains, regroupant près de 500 manifestants sur les marches de l'Assemblée législative albertaine. Cet événement n'a même pas été couvert par le réseau de Radio-Canada, alors que la nouvelle fut diffusée sur toutes les chaînes anglophones. Ce fait parle de lui-même.

La salle des nouvelles de la télévision de Radio-Canada en Alberta dispose de journalistes compétents qui peuvent alimenter régulièrement des reportages appelés à être diffusés sur le réseau national. Il semble que ce soit les affectateurs en poste à Montréal qui ne font pas preuve de l'ouverture d'esprit nécessaire pour assurer aux téléspectateurs de tout le pays une information équilibrée.

2. ligne éditoriale

Il est difficile pour nous de saisir la ligne éditoriale du service d'information de la télévision de Radio-Canada à Edmonton. On se contente en général de produire en français des informations que notre clientèle peut recevoir en anglais dans les autres médias. De plus, les manchettes ressemblent en tout point à celles de ses concurrents anglophones. On sacrifie donc, à notre avis, sur l'autel de l'information dite professionnelle et d'intérêt général, **la spécificité possible d'une salle des nouvelles télévision dont la ligne éditoriale est de couvrir d'abord les dossiers francophones.**

Ce que nous aimerions voir, c'est une ligne éditoriale axée davantage et de façon évidente vers l'activité socio-politique et culturelle des francophones vivant en Alberta. Nous demandons en somme à notre salle des nouvelles d'être plus locale.

Il en va de même pour le bulletin du Téléjournal qui est à notre avis trop québécois, alors qu'il aurait avantage pour nous à être plus de l'Ouest canadien ou francophone hors Québec. Les ressources techniques et humaines existent pour assurer une alimentation à Montréal des topos produits dans les différentes provinces. Montréal pourrait enregistrer des bulletins de nouvelles pour les Maritimes, pour le Canada central, et pour l'Ouest, pour diffusion sur les stations régionales.

Ce qui pourrait éventuellement améliorer la cueillette d'informations de type francophonie serait que la salle des nouvelles télévision à Edmonton se munisse d'un recherchiste qui aurait comme seul mandat de débusquer l'information francophone et soumettrait ses résultats à l'affectateur.

Nous déplorons aussi le manque de données statistiques sur le contenu, la provenance, et le choix éditorial des informations produites et diffusées par Radio-Canada Edmonton.

3. formation des journalistes

Nous remarquons un important roulement du personnel journalistique à la télé comme à la radio de Radio-Canada. Ce que nous constatons aussi, c'est le manque de connaissances du milieu, de l'histoire régionale, des mentalités particulières des régions, de l'évolution de notre situation politique, sociale et culturelle.

Les nouveaux arrivants devraient à notre avis suivre une formation minimale d'au moins 40 heures sur le milieu communautaire qu'ils devront couvrir, et ce, avant même d'entrer en fonctions. Ceci devrait être inclus dans leur contrat d'embauche.

De plus, à plus long terme, Radio-Canada Edmonton devrait proposer à la Faculté Saint-Jean de mettre sur pied un cours plus complet en communications afin de former du personnel compétent issu du milieu. Ce cours pourrait être offert à tous les francophones de l'Ouest canadien, en vue de servir autant la presse écrite que les médias électroniques de l'Ouest francophone.

4. meilleure couverture des régions

Il faut une catastrophe énorme
nale pour déplacer en région le servic

Nous considérons que la couvertur
politique des groupes francophones d
que certaines dispositions aient été
cette vaste partie de l'Alberta reste
prêté pour l'événement des Olympiq
continuer son mandat. La région du
le potentiel de nouvelles formellemen
que dans la région Sud.

Pour ce qui est du Nord et de l'E
du service d'information télé de Ra
très occasionnel.

Toujours dans l'objectif de mieux r
devrait mieux couvrir ces régions.

B) CONSULTATION DE

C'est bien connu, Radio-Canada r
justifier son existence. Mais ceci n'o
à tourner le dos à son auditoire!

De fait, nous croyons que Radio-Ca
d'ivoire» et que ceci crée une d
s'agrandissant.

Des consultations plus fréquentes
programmation aideraient à dimin
- cela contribuerait à améliorer l
clientèle
- cela sensibiliserait l'auditoire à l
- cela motiverait le personnel à s'i
à mieux connaître la clientèle.

De plus, un plan de marketing de
boration avec les organismes franc

C) PRODUCTION

L'A.C.F.A. offre ici des suggest
besoins des franco-albertains:

1. tout d'abord, faire en sorte que to
ter plus facilement la station de Ra
de Rivière-la-Paix, par exemple, l'a
Lake, High Prairie et Grande-Prai
2. revenir aux objectifs de 7 heure

3. être plus près du milieu commu

4. être prêt à réagir lorsqu'il y a de
dent une couverture plus approfond
temps pour les spéciaux;

5. lorsque les équipes de nouvelles o
pourquoi ne pas en profiter pour fa
raient être diffusés plus tard?

6. modifier la grille horaire pour q
diffusées à des heures plus conver

7. soutenir les acquis tels que l'Au
le Carnet, le Ce Soir, et le magazi

8. soutenir et **améliorer** la **seule** ém
le Carnet. Etre plus présent en cr
nouvelles socio-culturelles;

PRÉSENTATION DE LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA



:anadienne-française de l'Alberta lors des consultations tenues à Edmonton, le 13 janvier 1988

IATION

al

. écrivait une lettre s'opposant à l'annu-
minution de service pour notre province
tre population à l'extérieur de l'Alberta.

7, Monsieur Armstrong voulait nous ras-
ire de l'Alberta n'en serait pas affectée,
s modalités différentes.

nstater que ce n'est pas le cas. Le 1er
manifestation, d'une envergure inédite
ns, regroupant près de 500 manifestants
gislative albertaine. Cet événement n'a
au de Radio-Canada, alors que la nou-
chaînes anglophones. Ce fait parle de

vision de Radio-Canada en Alberta dis-
ui peuvent alimenter régulièrement des
s sur le réseau national. Il semble que
à Montréal qui ne font pas preuve de
ur assurer aux téléspectateurs de tout
e.

r la ligne éditoriale du service d'infor-
Canada à Edmonton. On se contente en
es informations que notre clientèle peut
s médias. De plus, les manchettes res-
ses concurrents anglophones. On sacri-
de l'information dite professionnelle et
ossible d'une salle des nouvelles télévi-
est de couvrir d'abord les dossiers

st une ligne éditoriale axée davantage
socio-politique et culturelle des franco-
emandons en somme à notre salle des

i du Téléjournal qui est à notre avis trop
ge pour nous à être plus de l'Ouest cana-
Les ressources techniques et humaines
ation à Montréal des topos produits dans
al pourrait enregistrer des bulletins de
le Canada central, et pour l'Ouest, pour
es.

améliorer la cueillette d'informations
salle des nouvelles télévision à Edmon-
qui aurait comme seul mandat de débus-
soumettrait ses résultats à l'affectateur.

de données statistiques sur le contenu,
des informations produites et diffusées

roulement du personnel journalistique
o-Canada. Ce que nous constatons aussi,
du milieu, de l'histoire régionale, des
ns, de l'évolution de notre situation poli-

t à notre avis suivre une formation mini-
ilieu communautaire qu'ils devront cou-
fonctions. Ceci devrait être inclus dans

lio-Canada Edmonton devrait proposer
sur pied un cours plus complet en com-
ersonnel compétent issu du milieu. Ce
s francophones de l'Ouest canadien, en
e que les médias électroniques de l'Ouest

francophone.

4. meilleure couverture des régions

Il faut une catastrophe énorme ou un événement d'envergure nationale pour déplacer en région le service des nouvelles télé de Radio-Canada.

Nous considérons que la couverture des activités et de l'évolution socio-politique des groupes francophones dans les régions est presque nulle. Bien que certaines dispositions aient été prises pour couvrir la région du Sud, cette vaste partie de l'Alberta reste très mal représentée. Le journaliste prêté pour l'événement des Olympiques devrait à la suite de l'événement, continuer son mandat. La région du Nord devrait aussi être couverte car le potentiel de nouvelles formellement francophones y est encore plus élevé que dans la région Sud.

Pour ce qui est du Nord et de l'Est, on peut considérer que les radars du service d'information télé de Radio-Canada n'en font qu'un balayage très occasionnel.

Toujours dans l'objectif de mieux représenter sa clientèle, Radio-Canada devrait mieux couvrir ces régions.

B) CONSULTATION DE SON AUDITOIRE

C'est bien connu, Radio-Canada n'a pas besoin de cotes d'écoute pour justifier son existence. Mais ceci n'oblige tout de même pas Radio-Canada à tourner le dos à son auditoire!

De fait, nous croyons que Radio-Canada souffre du «syndrome de la tour d'ivoire» et que ceci crée une distance avec son auditoire qui va s'agrandissant.

Des consultations plus fréquentes et menées de façon originale, sur sa programmation aideraient à diminuer cet écart:
- cela contribuerait à améliorer la programmation en fonction de la clientèle
- cela sensibiliserait l'auditoire à la programmation
- cela motiverait le personnel à s'impliquer davantage dans le milieu et à mieux connaître la clientèle.

De plus, un plan de marketing de la Société devrait être pensé en collaboration avec les organismes francophones de l'Alberta.

C) PRODUCTION

L'A.C.F.A. offre ici des suggestions en vue de mieux répondre aux besoins des franco-albertains:

1. tout d'abord, faire en sorte que tous les franco-albertains puissent capter plus facilement la station de Radio-Canada Edmonton; dans la région de Rivière-la-Paix, par exemple, l'antenne ne se rend pas encore à Slave Lake, High Prairie et Grande-Prairie;
2. revenir aux objectifs de 7 heures/semaine de contenu local;

3. être plus près du milieu communautaire et mieux le refléter;

4. être prêt à réagir lorsqu'il y a des événements importants qui demandent une couverture plus approfondie. Avoir des fonds disponibles en tout temps pour les spéciaux;

5. lorsque les équipes de nouvelles ou de production se déplacent en région, pourquoi ne pas en profiter pour faire une série de reportages qui pourraient être diffusés plus tard?

6. modifier la grille horaire pour que les émissions à contenu local soient diffusées à des heures plus convenables;

7. soutenir les acquis tels que l'Autoroute électronique, Génies en herbe, le Carnet, le Ce Soir, et le magazine d'affaires publiques;

8. soutenir et **améliorer** la **seule** émission d'information communautaire: le Carnet. Etre plus présent en créant à partir du Carnet un bulletin de nouvelles socio-culturelles;

9. trouver des sytèmes pour produire davantage avec les moyens actuels en utilisant les moyens de production utilisés normalement par le service d'information, mais en les appliquant à produire des émissions communautaires;

10. être à la recherche d'un système interne pour éprouver la créativité des employés: que la direction locale montre plus de dynamisme en ce sens;

11. jeunesse: créer une émission télé faite par et pour les jeunes; afin d'assurer la relève, d'intéresser cette couche de la population au médium, et amener ce nouvel auditoire local que constituent les jeunes à écouter Radio-Canada plutôt que les stations anglaises;

12. rediffuser des anciennes émissions populaires comme «Les belles histoires des pays d'en haut», sur le marché de l'Alberta. Les émissions comme Dallas. La loi de Los Angeles ont déjà été vues en anglais;

13. être plus près du développement artistique et promouvoir notre identité propre;

14. promouvoir les possibilités de co-production auprès des organismes qui pourraient être intéressés à diffuser leur production culturelle;

15. penser à créer une série dramatique qui se déroulerait dans l'Ouest, en collaboration avec les autres stations de l'Ouest et la maison-mère.

D) ADMINISTRATION ET GESTION DES RESSOURCES

Nous aimerions aussi voir naître un dynamisme accru dans l'élaboration des stratégies de développement de Radio-Canada à Edmonton, ainsi qu'un rapprochement significatif de sa clientèle cible, les francophones.

De plus, nous croyons que beaucoup peut être fait à l'intérieur même du contexte actuel. Les coupures et le syndrome qui l'accompagne n'aident certes pas à rendre le personnel dynamique et créatif. Le système de gestion, la conception des stratégies de développement des ressources ainsi que la création dans les formules de production en souffrent. Mais c'est à une force créatrice renouvelée, issue de l'administration actuelle, que nous faisons appel afin de faire naître un dynamisme nouveau. Radio-Canada a besoin d'un nouveau souffle, conjugué plus étroitement avec celui des associations et organismes francophones de la province, afin que la situation évolue de façon significative..

Mais le système de gestion de la Société étant ce qu'il est, empêche dans une large mesure par son cloisonnement administratif, les directeurs régionaux d'insuffler ce «dynamisme nouveau». Une plus grande autonomie budgétaire et fonctionnelle serait recommandable.

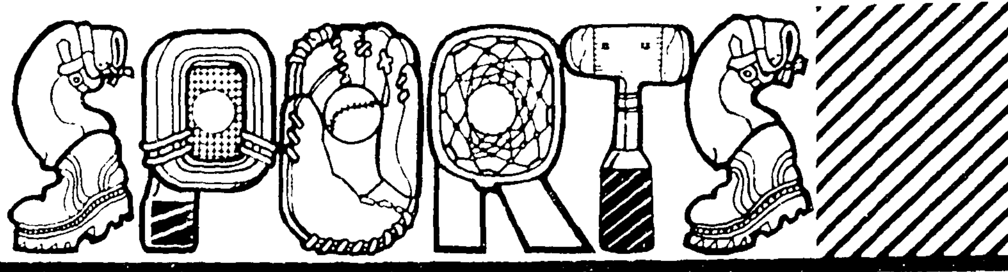
EN CONCLUSION

Comme nous l'avons déjà souligné, Radio-Canada revêt pour nous une importance capitale dans nos stratégies de développement communautaire. Il est par conséquent important de voir vivre en Alberta une station de **production** télévisuelle dynamique, imaginative et impliquée dans l'évolution de toutes les facettes de la francophonie.

Pour toutes sortes de raisons, nous croyons que Radio-Canada ne remplit pas avec autant d'efficacité qu'elle le devrait sa mission d'informer, de divertir et de refléter la condition réelle de la francophonie albertaine. Les coupures budgétaires ont causé de grands torts en ce sens, et nous nous opposons vivement à ce qu'elles continuent. Bien au contraire. Nous souhaitons plutôt qu'un plan de relance soit élaboré et que l'on revienne d'ici deux ans à un taux de production d'au moins 5 heures/semaine et que le contenu autant de l'information que des émissions de variétés reflète davantage la réalité de ses auditeurs.

En dernier lieu, nous nous permettons de faire remarquer que plusieurs des recommandations contenues dans ce rapport relèvent davantage de discussions inter-provinciales des associations de l'Ouest. Votre comité consultatif aurait eu avantage à rencontrer les intervenants des provinces de l'Ouest sur ces questions précises, et recevoir ainsi une opinion plus éclairée sur ces points communs. Peut-être n'est-il pas trop tard pour appeler une telle rencontre. Nous la recommandons.

LE FRANCO
Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta



• *Hockey*

Les Frontenacs s'impliquent pour une bonne cause

DANY DRAPEAU

EDMONTON - C'est maintenant officiel, le club de hockey «Les Frontenacs» de la Faculté Saint-Jean se rendra à Hinton au cours de la fin de semaine du 5 au 7 février.

Ces joueurs universitaires y affronteront à deux reprises un équipe composée de membres du corps policier et de la brigade des pompiers de l'endroit.

La première rencontre aura lieu le vendredi à 22h à l'aréna de Hinton. Ce sera ni plus, ni moins qu'une partie préparatoire en vue de l'affrontement du dimanche 7 février.

La véritable confrontation est prévue pour 15h au même endroit. La partie de dimanche revêt un cachet assez particulier, car les profits ramassés lors de cette rencontre amicale, iront à la recherche pour la distrophie musculaire de l'Alberta.

C'est donc une invitation que les gars de la Faculté Saint-Jean vous lancent, amis de la francophonie, à vous rendre à Hinton pour assister à un match qui promet d'être intéressant. De plus vous participerez par le fait même à la campagne de financement pour combattre cette terrible maladie.





• *Sports-culture*

La ligue d'improvisation du Nord: C'est parti!

IRÈNE TREMBLAY

Depuis plus d'un an déjà, l'A.C.F.A. régionale avait eu l'idée d'une ligue d'improvisation à Rivière-la-Paix. C'est le mois dernier qu'elle a finalement vu le jour sous la coordination de Lucie Filion et avec l'aide du groupe de théâtre «La Débâcle». Après une excellente fin de semaine de formation parainnée par l'A.C.F.A. Provinciale, une vingtaine de bénévoles: comédiens, entraîneurs, arbitres, techniciens et musiciens, ont utilisé leurs talents et énergies pour créer un vrai spectacle.

Vendredi le 22 janvier, à l'école G.P. Vanier de Donnelly, plus de 100 personnes ont assisté à la première joute de la saison. L'équipe locale, les Loups-Garous, affrontaient les Foubracs de l'A.C.F.A. dans un match rempli d'imagination et d'humour.

Débutant sur l'hymne «La Plaine Lin» paroles de Thérèse Bégin et musique de François Roy, la première période a démarré lentement. Par contre, dès la seconde, le trac cédait la place à un jeu dynamique et enlevant. Les scènes les plus marquantes ont été sans aucun doute la naissance controversée d'un enfant chez les Foubracs et la présence d'une motocyclette Suzuki très spéciale chez les Loups-Garous.

On notait aussi la participation d'Alain Tremblay d'Edmonton à l'animation de cette soirée qui s'est terminée au pointage de 9 à 5 en faveur de l'équipe hôte. Madame Bégin, l'invitée d'honneur a choisi les trois étoiles du match: David

(suite à la page 13)

Ligue...

(suite de la page 12)

Doucet pour Donnelly, Lucie Filion et Denis Desgagné pour Falher.

Mais à en juger par l'enthousiasme de la foule, ce fut certainement le public qui sortit grand gagnant de cette joute. Adultes et enfants se sont bien amusés et ce, en français. Ils reviendront certainement en grand nombre assister aux prochains matchs de la ligue, où l'équipe de la FJA viendra se joindre aux deux autres.

C'est une invitation à ne pas manquer!

HORAIRE DE LA LIGUE D'IMPROVISATION DU NORD
L.I.N. - 1988

5 février	20h	F.J.A.	vs	Donnelly
19 février	20h	F.J.A.	vs	A.C.F.A.
26 février	20h	Donnelly	vs	F.J.A.
4 mars	20h	Donnelly	vs	A.C.F.A.
18 mars	20h	A.C.F.A.	vs	F.J.A.
25 mars	finale			

La chronique de l'improvisateur masqué

La semaine dernière, je vous avais promis une partie excitante et hors de l'ordinaire. J'aurais dû dire hors de l'ordinaire (il manquait deux joueurs par équipe) et excitante (quand même).

La joute a donc somme tout été très bonne malgré que le froid s'attaquait lâchement au mur du temple de l'improvisation d'Edmonton. Il y a eu quelques moments creux et même un jeu sexiste (pauvre P.T. qui s'est retrouvé assailli sous une pluie de boules). Tant pis pour lui... pas vrai les filles. Jouant avec des équipes réduites, la F.J.A. et la FACULTÉ ont quand même réussi à faire plusieurs beaux (très beaux) jeux. Ce faisant ils ont démontré que pour faire de la bonne improvisation il faut se concentrer, dépenser beaucoup d'énergie et avoir beaucoup d'imagination. À trois joueurs par équipe c'est cependant difficile de maintenir le rythme. Après deux premières périodes égales, l'équipe de la FACULTÉ s'est inclinée, vaincue par la fatigue, et ce, après une belle remontée.

À souligner le beau retour de Jean-François Gouin, un vétéran de 4 saisons, qui a connu sa meilleure partie de la saison. Patrick Thibodeau a remporté une autre étoile et Marcel Préville a enlevé les grands honneurs.

L'événement de la semaine a été la tentative ratée de la ligue d'impro de MONTRÉAL de nous voler nos meilleurs joueurs. Notre directeur gérant (POL-Y-ESTER) a repoussé leurs basses ambitions en leur faisant remarquer qu'à Edmonton toutes les vedettes recevaient des salaires à la GRETZKY. Leurs yeux se sont transformés en S avec deux barres dans le milieu. Ils ont quitté la ville en paniquant et en oubliant même de prendre leurs bottes (merci pour le souvenir). Nos espions nous affirment qu'ils se sont tournés vers Calgary. Mal leur en pris. Fin finauds, nos amis du sud leur ont dit que cette ville n'a pas que la fièvre olympique. Il y a aussi l'inflation olympique. À ces mots, ceux de Montréal se sont rappelé le cauchemar du déficit de leurs jeux olympiques. Aux dernières nouvelles ils faisaient du pouce (sans leurs manteaux, qu'ils ont oublié dans la panique sur la transcanadienne.

La FIÈVRE DU VENDREDI SOIR se poursuit avec les deux dernières parties de la saison régulière.

Pour tout renseignement, communiquez au 469-7193.

• Perspectives agricoles

Hausse de la demande en huiles comestibles

OTTAWA-La production mondiale d'oléagineux connaîtra sans doute une hausse d'environ 3% en 1987-88, selon les économistes d'Agriculture Canada.

Pour le reste de la présente campagne, on s'attend à un accroissement de la demande mondiale en huiles comestibles et en tourteaux riches en protéines. Dans plusieurs pays, l'augmentation de l'élevage se traduit par une consommation accrue de tourteaux.

Par ailleurs, des approvisionnements mondiaux limités de soja et une demande à la hausse pourraient bien signifier des prix plus élevés pour les tourteaux d'ici au début du printemps de 1988.

On n'entrevoit pas de changement important au chapitre de la production mondiale d'oléagineux en 1988-89; toutefois, comme les stocks de tourteaux riches en protéines seront moins abondants que ceux d'huiles comestibles, les prix des tourteaux pourraient bien connaître une hausse supérieure à celle des cours des huiles.

Essor du marché du canola

En 1987-88, l'utilisation intérieure de canola pourrait bien, une fois de plus, dépasser la production en raison des bas prix et de l'excellente qualité de la récolte. Cette situation viendrait réduire les stocks destinés à l'exportation en 1988-89 et, s'il en est ainsi, on assisterait à une nouvelle baisse des stock de report.

L'essor du marché de l'huile de canola se poursuivra probablement aux États-Unis en 1987-88 et en 1988-89, car ce produit y recueille de plus en plus la faveur des consommateurs.

En 1988, les surfaces ensemencées en canola ne s'écarteront sans doute pas beaucoup des niveaux élevés des quelques dernières années et les prix de

(suite à la page 20)

• *Éducation*

Les profits s'accumulent dans le domaine scolaire

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - Alors que les Conseils scolaires de la région accusaient le gouvernement provincial de tous les maux de la terre quand ce dernier a annonçé une coupure budgétaire de 3% pour 1987, tous les rapports financiers annuels de ces mêmes conseils scolaires accusent des surplus assez confortables et par le fait même des réserves grandissantes.

Aux écoles catholiques, les enseignants ont accepté par un vote de 52% les offres patronales pour le renouvellement de leur contrat de travail qui sont les suivants: 1/2% d'augmentation pour les premiers quatre mois de l'année 1987; 1/2% pour les derniers huit mois de cette même année et 1% pour les quatre premiers mois de 1988.

Aux écoles publiques du Lakeland le dilemme concernant l'emplacement des bureaux administratifs du Conseil scolaire a été réglé par quelques centaines de pieds près, c'est le cas de le dire. La chicane de clocher est terminée pour l'instant. Les bureaux déménageront de l'ouest à l'est mais... dans l'édifice Valère Roy où ils sont situés dans Bonnyville... une centaine de pieds vers l'est.

Base militaire de Medley

À Medley de prendre maintenant la vedette dans le domaine de l'éducation. Suite à une étude les dirigeants de la base militaire ont décidé de fermer l'une des quatre écoles car trois écoles sont amplement suffisantes pour y accueillir les 800 étudiants. Les dirigeants veulent regrouper les étudiants selon les programmes enseignés et selon le niveau. Une des recommandations est de regrouper les classes francophones et d'immersion française dans une des trois écoles. Comme quoi, même à la base militaire, l'économie, la pédagogie et le gros bon sens en éducation ne font pas bon ménage et se heurtent à une opposition farouche.

Lettre...

(suite de la page 4)

les moyens de valoriser leur patrimoine. Le français est beaucoup plus qu'un avantage dans le monde de l'emploi, c'est un mode de vie. L'éducation française, l'histoire des francophones, le folklore: ces éléments font partie de l'héritage francophone. Je l'ai reçu de mes parents et je trouve malheureux qu'un si grand nombre de mes congénères n'ont pas eu la même chance.

C'est très triste de voir les jeunes qui se disent francophones mais qui ne parlent jamais français. Il font croire que la langue et la culture anglaise leur conviennent mieux car ils se laissent assimiler comme des mouches. Je me demande comment ces jeunes vont pouvoir transmettre la langue et la culture française à leurs enfants, s'ils n'en veulent pas ni de la valeur ou de l'utilité. La jeunesse c'est l'avenir, c'est bien connu. Ceux qui prennent le français à coeur, seront-ils une minorité mourante dans une minorité déjà mourante?

Au revoir la francophonie en Alberta, on n'a pas voulu de toi.

Carmen J. Vincent
étudiante de la Faculté Saint-Jean

CARRIÈRES ET PROFESSIONS





Colloque

(suite de la page 3)

un système de support pour ces derniers et on compte justement sur l'ATA pour ce faire; voir à la création d'une association d'enseignants francophones au sein de l'Alberta Teacher's Association ayant un mandat politique; il faudra aussi accepter d'évaluer le rôle du Conseil français, qui depuis quelques années prend de l'ampleur.

Selon Madame Chantal Grégoire, enseignante à l'école secondaire catholique J.H. Picard, il est évident que l'ATA en parrainant le Colloque sur l'éducation française se compromet face à ce même système d'éducation en Alberta.

Et elle ajoutait: «Avec la résolution que nous avons passé ce matin, l'ATA n'a pas le choix, il faudra qu'elle se branche une fois pour toutes».

Signalons ici que Madame Grégoire faisait allusion à la résolution voulant: «que l'ATA prenne un rôle aggressif pour promouvoir les droits des francophones à l'éducation francophone».

De plus, on réclame de l'ATA des services internes en français et on va encore plus loin en demandant que le congrès de l'ATA se tienne en français à tous les deux ans.

Enfin, on reconnaît le besoin de programmes en français au niveau postsecondaire et la nécessité d'un financement équitable.

• *Sources d'eau potable*

Kowalski, conférencier à la Chambre de Commerce

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - Les nombreux convives à l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce de Bonnyville sont demeurés sur leur appétit et furent très déçus de la conférence donnée par le ministre Ken Kowalski. Ce dernier a parlé de pollution, de déchets, du manque d'eau, mais n'a pas fait allusion à sa décision qu'il doit rendre au sujet de l'accès aux sources souterraines d'eau par les compagnies pétrolières de la région.

Un Comité d'étude a été mis sur pied par le ministre Kowalski et a remis son rapport en novembre dernier. Depuis ce temps plus rien. Les dirigeants des grandes compagnies pétrolières et la population de la région attend toujours la décision du ministre. On sait que plusieurs organismes favorisent la construction d'un pipeline à la rivière Saskatchewan Nord comme option valable pour régler le problème d'approvisionnement en eau potable.

À l'horaire cette semaine

Samedi 6 février

17h00 **Grand air**
17h30 **Génies en herbe.**
18h00 **La Soirée du Hockey.** En direct du Forum de Montréal, les Red Wings de Détroit affrontent les Canadiens.
20h30 **Impact**
21h30 **Samedi de rire.** Invités: Clémence Desrochers et Claire Lamarche.
22h25 **Le Téléjournal**
22h40 **Les Nouvelles du sport**
23h00 **La politique fédérale**
23h15 Télé-Sélection: **Festival Woody Allen: Intérieurs** Drame psychologique avec Woody Allen, Diane Keaton, Marybeth Hurt, Geraldine Page, E.G. Marshall Stapleton. D'un goût raffiné, une femme élève ses trois filles dans une atmosphère de création.

Dimanche 7 février

17h00 **Second regard**
18h00 **Le Téléjournal**
18h02 **Science-Réalité**
18h30 **Le sens des affaires**
19h00 **L'Autobus du Showbusiness.** Invités: Gilles Latulippe, Pierre Verville et Louise Forestier.
20h00 **Le Téléjournal**
20h30 **Les Beaux Dimanches: Soirée des prix Gémeau.** Animée par: Denise Filiatreault et Dominique Michel. Invités: Céline Dion, Maureen Forrester, Alvaro Pierri, Ukari Cousineau et Alain Caron.
22h30 **Les nouvelles du sport**
22h45 **La grande visite** (Reprise de l'émission diffusée à 16h00)

Lundi 8 février

17h00 D'une série à l'autre. **Châteauvallon (20e de 26)**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Les vainqueurs de Nakiska:** Au sein de paysages envoûtants des Rocheuses canadiennes, des jeunes inscrits au Programme pour enfants amputés des Amputés de guerre viennent de toutes les provinces pour skier sur les pentes enneigées de Nakiska. Une production de l'association des Amputés de guerre du Canada.
19h00 **La cour en direct**
19h30 **Insolences d'une caméra**
20h00 **Des Dames de coeur.** Claire fait enfin la connaissance de Nicolas. Jean-Paul va-t-il se retrouver célibataire? Évelyne se sent responsable de l'attitude violente de Roger.
21h00 **Le rêve Californien.** (2e de 7). A l'annonce du mariage clandestin de sa fille avec Frémont, le sénateur Benton répudie Jessie. Frémont part pour l'Orégon poursuivre son rêve d'une grande Amérique unie et libre.
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Au jour le jour** (Reprise de l'émission diffusée à 13h15)

Mardi 9 février

17h00 **Il était une fois l'homme**
17h30 **Ce Soir**
18h00 **Match des étoiles.** De l'Aréna de St-Louis, les étoiles de la conférence Prince-de-Galles affrontent les étoiles de la conférence Clarence-Campbell.
20h30 **Châteauvallon (21e de 26)**
21h30 **L'Heure Disney**
22h30 Le Téléjournal
23h00 **Le point**
23h30 **Cinéma: Le cuirassé potemkine.** La mutinerie à Odessa des marins du plus important cuirassé de la flotte russe, en 1905.

Mercredi 10 février

17h00 **D'une série à l'autre. Châteauvallon (22e de 26)**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Génies en herbe. Finale provinciale de la Colombie Britannique.**
19h00 **Star d'un soir** Invités cette semaine: Camille Samson, Jean-Pierre Ferland et Michel Beaudry.
20h00 **L'Héritage**
21h00 **Actuel**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 Cinéma: **L'opinion publique.** Comédie dramatique avec Charlie Chaplin, Edna Purviance, Clarence Gelbert, Adolphe Manjou et Carl Miller. Ne pouvant vivre avec la femme qu'il aime, un homme se suicide. (amér. 23) (sous-titré).

Jeudi 11 février

17h00 D'une série à l'autre. **Châteauvallon (23e de 26)**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Autoroute électronique**
19h00 **À plein temps**
19h30 **Bonjour Docteur** Léopold rend visite à une vieille connaissance qui vient d'entrer à l'hôpital. Colette a une drôle de nouvelle à annoncer à sa famille.
20h00 **Lance et compte (6e de 13)** Pierre vient retrouver ses coéquipiers canadiens en Europe pour le camp d'entraînement. Linda Hébert vit une passion difficile avec l'écrivain Eric Murdoch. Boris, Natasha et Sergei forment un trio mystérieux.
21h00 **Christophe Colomb (dernière)** Devant l'impossibilité de faire cesser la rébellion, Colomb déporte les indigènes et impose de fortes peines aux responsables espagnols. Cela lui vaut un ordre d'emprisonnement de la cour royale d'Espagne. La reine Isabelle meurt peu après l'avoir gracié.
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 Cinéma: **La mort aux dents.** Drame de moeurs avec Jacques Dutronc, Michel Piccoli, Nicole Gracia et Michel Galabru. Un homme d'affaires veut renflouer ses finances en pariant gros sur les résultats d'une course de chevaux. Pour réunir la somme nécessaire à l'entreprise, il exerce un chantage sur des politiciens en vue. (fr. 79).

Vendredi 12 février

17h00 D'une série à l'autre. **Châteauvallon (24e de 26)**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Vidéo Club**
19h00 **Le temps d'une paix**
19h30 **Les Grands Films: Jamais plus jamais.** Drame d'espionnage avec Sean Connery, Klaus Maria Brandauer, Barbara Carrera et Kim Basinger. Une organisation criminelle internationale menace de faire sauter deux points stratégiques à moins que le monde libre ne lui paie une énorme rançon. James Bond s'occupe de l'affaire (brit. 83).
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Nos espoirs 88**
23h05 Cinéma: **L'oeil du témoin.** Un drame policier avec William Hurt, Sigourney Weaver et Christopher Plummer. Le concierge d'un édifice de New York trouve le corps d'un homme d'affaires vietnamien assassiné dans son bureau. (amér. 81).

Le Lakeland en bref...

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - La Régionale de l'A.C.F.A. de Bonnyville dessert une population francophone d'environ 4,000 personnes réparties dans la Corey, Bonnyville, Fort Kent, Grand Centre, Cold Lake et Medley, la base des Forces armées canadiennes.

Seulement 10% de cette population est membre de l'A.C.F.A. et environ 3% de ces membres sont actifs au sein de l'association comme bénévoles.

Depuis 11 ans, la Régionale louait le Centre, mais depuis novembre 1987, elle est devenue la propriétaire de cet édifice situé en plein centre-ville, au coût de 220,000$.

Lors de l'assemblée annuelle qui se tiendra le 12 février prochain, les membres seront invités à accepter la programmation 1988-89 intitulée: «Au gouvernail d'une communauté vivante». La Régionale compte sur une subvention fédérale de 50,000$ pour mener à bien tous ses projets en 1988.

Fait à souligner, le président de l'A.C.F.A. régionale de Bonnyville M. René Dallaire a indiqué qu'il ne demanderait pas de renouvellement de mandat. «J'ai fait ma large part et je veux laisser ma place à d'autres. Il y a à Bonnyville des personnes très compétentes qui peuvent assez facilement prendre la relève».

Le Coin des Lutins

La pré-maternelle Le Coin des Lutins pour les petits francophones a déménagé ses pénates à l'école secondaire Notre-Dame où elle dispose de tout l'espace dont elle a besoin.

L'Âge d'Or

Les gens de l'Âge d'Or ne demeurent pas inactifs durant la saison hivernale. En effet, Madame Antoinette Tellier offre des cours de conditionnement physique et prend les moyens pour que tous les participants et participantes soient en pleine forme. (voir photo).

Éducation permanente

L'A.C.F.A. en collaboration avec le Conseil de l'Éducation permanente offre des cours dispensés par Diane Dallaire et Paula Vasseur en peinture et au métier à tisser.

F.J.A.

Il y a un vide au Centre depuis que les jeunes du projet de la FJA sont partis. Malheureusement le projet est terminé. L'agent Yves Turbide a quitté pour Edmonton et les jeunes ne fréquentent plus le Centre et s'ennuient.

Vols au vent

La troupe des danseurs folkloriques Vols au vent de Bonnyville participera à l'ouverture officielle des Jeux olympiques de Calgary la semaine prochaine. Bonne chance à nos représentants.

Citoyen de l'année

La Chambre de Commerce de Bonnyville vient de lancer un concours pour nommer le ou la «Citoyen (ne) de l'année 1987». Tous les Bonnyvillois sont invités à soumettre le nom d'un ou d'une bénévole qui a travaillé au bien-être de sa communauté.



Ceux qui diront que lorsqu'on devient membre de l'Age d'Or, on est juste bon pour se bercer tranquillement au coin du feu n'ont qu'à bien se tenir. Madame Antoinette Tellier (à l'avant) et son groupe se gardent en pleine forme en faisant du conditionnement physique régulièrement et font leur petite besogne quotidienne avec enthousiasme.

(Photo Lionel Rémillard)

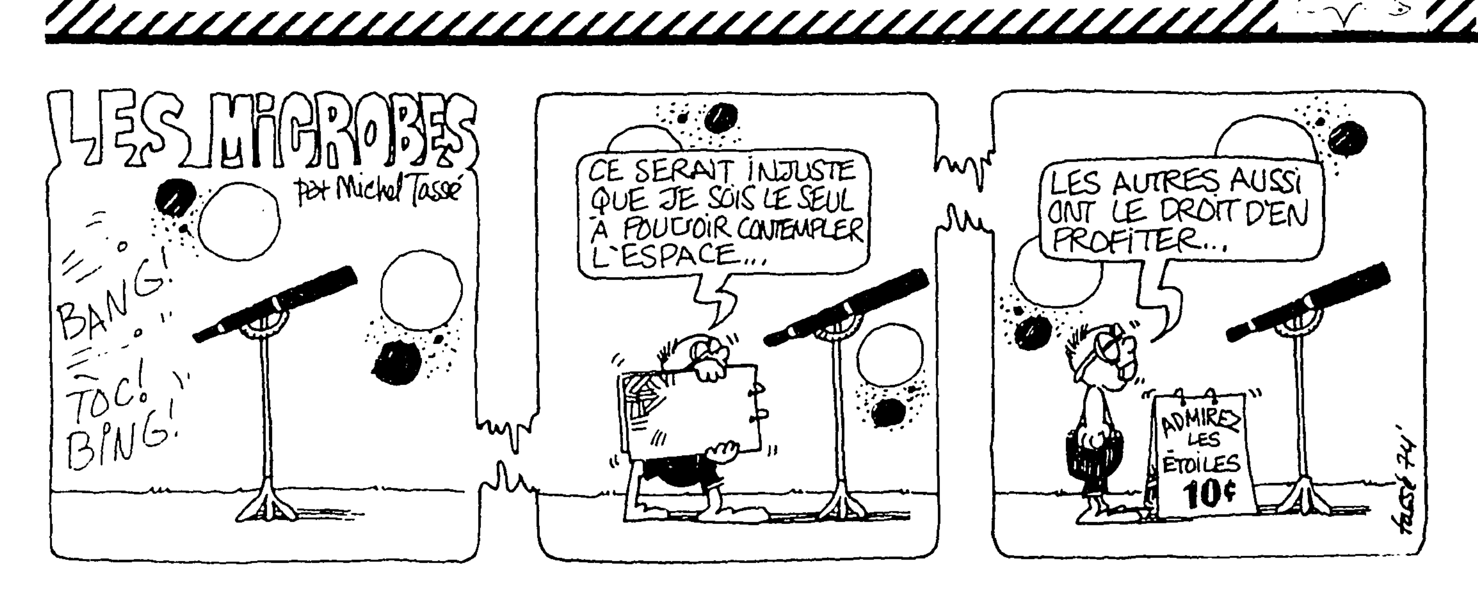
Grand Centre

La Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises (FFCF) organisait en fin de semaine dernière un souper-causerie. C'est une formule qui devient de plus en plus à la mode.

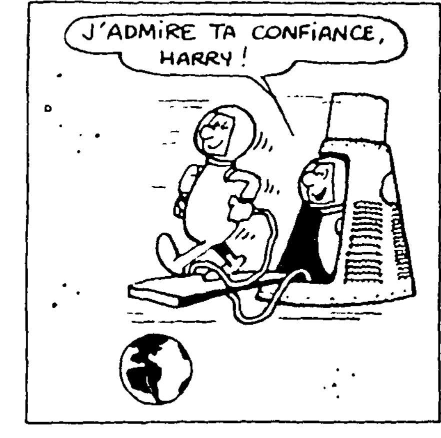
Infirmières en grève

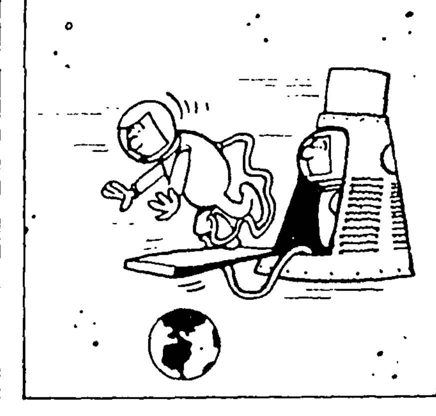
L'administrateur de l'hôpital de Bonnyville, M. Simon Dallaire s'est vu forcé de fermer 43 lits à l'hôpital local à cause de la grève des infirmières qui entre dans sa deuxième semaine. Dès 7h lundi dernier, les infirmières étaient nombreuses sur la ligne de piquetage en face des hôpitaux de Bonnyville et Cold Lake. C'est presque devenu un luxe que d'être malade ou blessé. Alors soyez prudent.

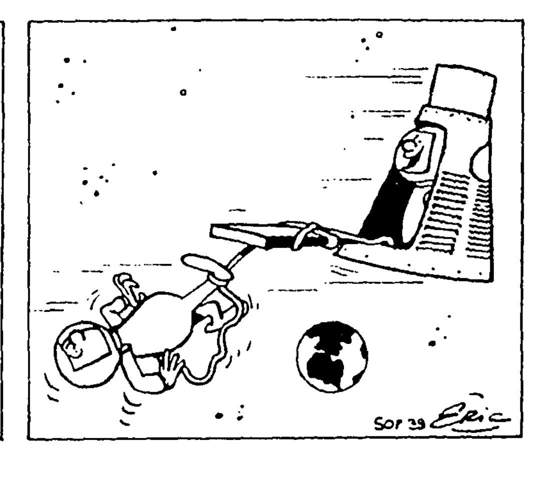
Le COIN des JEUNES



astronautes







En français s'il-vous-plaît!

Quand j'ai vu M. Piquette ça m'a fait énormément de bien au fond du coeur... Parce que ça n'arrive pas souvent que des enfants bien, bien, normaux vont au parlement voir celui qui a parlé au président EN FRANÇAIS!

M. Léo Piquette qui est bien d'accord tout comme nous d'ailleurs, qu'il y a deux langues officielles et ces deux langues on peut les parler partout. Nous aussi les Canadiens-français nous avons des droits.

J'ai vraiment appris quelque chose. Cette chose est devenue pour moi très importante. C'est maintenant si précieux pour moi d'être Canadienne-française et j'aime ma langue!

Au revoir mes chers amis et n'oubliez pas... En français s'il vous plaît!.

Corinne Blanchette
École Maurice Lavallée
4e année

Bloc - Notes

Écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non lucratifs se déroulant dans votre communauté

Le Bloc-notes est une chronique à la disposition de tout organisme voulant annoncer un événement sans but lucratif (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est GRATUIT.
L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est le jeudi à 16h. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

ST-PAUL

LA SOCIÉTÉ du LIVRE HISTORIQUE à St-Paul est à la recherche d'information de base, d'événements historiques de 1896 à aujourd'hui pour le livre historique de St-Paul. Vous désirez que l'histoire de votre famille paraisse dans ce livre bilingue? Envoyez votre relevé historique d'au moins 500 mots en français et en anglais ainsi que deux photos (noir et blanc) en fournissant une description des deux photos à l'adresse suivante: Jules Van Brabant, sec.-trés.; C.P. 278, St-Paul (Alberta) T0A 3A0. Vous avez jusqu'au 30 juin 1988 pour envoyer le tout. Pour de plus amples détails appelez le 645-4449 ou le 645-3651 et demandez M. Van Brabant.

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

BRUNCH communautaire chaque 2e dimanche de chaque mois.

CALGARY

PARTAGEZ votre héritage culturel, participez activement aux Olympiques. Nous cherchons des bénévoles pour travailler comme hôtes et hôtesses bilingues au «Coca-Cola International Plaza» (centre-ville) du 15 au 20 février, et au centre multiculturel (712, 5e rue sud s.e.) le 23 et le 24 février. Si vous pouvez nous donner trois ou quatre heures de votre temps ou plus, téléphonez à: Marie-Louise - 278-0799, Gail - 271-8436, Francine - 278-9825, Pré-maternelle francophone Arc-en-ciel.

02-05

Dans le cadre de «Heritage Coffee House», il y aura deux journées canadiennes-françaises au Centre Multiculturel de Calgary, les 23 et 24 février 1988 de 13h à 23h. Nous cherchons des hôtes et hôtesses et des aides cuisiniers. Il y aura musique, chants, danse, expositions et nourriture. Aidez-nous à faire de ces deux journées un succès. Contribuez le temps que vous pouvez. Pour plus d'informations, veuillez contacter Lorin au 228-4095 ou Gail au 271-8436.

02-23

RIVIÈRE-LA-PAIX

CENTRE Culturel francophone de Tangent - Ouverture de la Bibliothèque publique, tous les vendredis de 2h à 5h et tous les dimanches de 11h30 à 12h30. Une cotisation annuelle vous permettra d'emporter pour 2 semaines tous les livres que vous désirez. Venez feuilleter et choisir parmis les titres tout en prenant un café. Bienvenue à tous!

BONNYVILLE

Bureaux à louer: salle avec cuisine, pour mariages, funérailles, conférence, réunions, soirées sociales, etc. Pour information, appelez Judith au 826-5275 à Bonnyville.

02-12

Le jeudi le 11 février 1988, Conférence sur «Développement et Paix» avec M. Normand Breault à l'école élémentaire Notre-Dame de Bonnyville.

02-12

EDMONTON

L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton est à la recherche de bénévoles pour s'occuper de petits ateliers de bricolage pour les enfants lors de la Cabane à sucre qui aura lieu le 6 mars 1988 au Fort Edmonton. Nous recherchons également des gens pour animer le souque-à-la-corde, la course au trésor et les courses dans des poches. Contactez Suzanne Rioux le plus tôt possible au 469-4401.

02-26

L'école enfantine, située dans les locaux de l'école Maurice Lavallée accepte encore les inscriptions pour les enfants âgés de 3 à 5 ans. Pour de plus amples renseignements, veuillez composer le 469-8754 (après 18h30) et demandez Lynn.

02-26

Le Centre d'expérience préscolaire est à la recherche de jeunes francophones âgés de 18 mois à 5 ans pour leur donner un développement total dans un environnement francophone. Pour de plus amples renseignements, veuillez composer le 465 7651 et demandez Michel Gauthier

02-19



Les petites annonces

Dans le but de vous donner un meilleur service, votre hebdo Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines.
Plus de 25 mots - 10¢ du mot additionnel. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce. Aucune annulation acceptée après le lundi à midi.
Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le 423-5672. Nous n'acceptons pas les frais d'appel.
Faites votre chèque ou votre mandat-poste à l'ordre de: Le Franco
Adressez votre envoi comme suit:
Les petites annonces
Le Franco
10008, 109e rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

Lisez le Franco!

CALGARY

Les Services Académiques Troubadour recherchent un/une coordonnateur/trice pour son programme d'été à Calgary. La personne devra être bilingue, avoir un bon sens de l'organisation et avoir une expérience de travail avec les jeunes. Cette personne devra être disponible à temps partiel de mars à septembre. Pour plus d'informations, téléphoner au 430-7535 à Edmonton.

02-05

EDMONTON

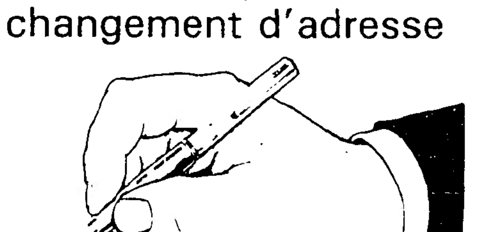
Renaud 5 GTL 1986, 28,000 km, transmission manuelle. 45 milles/gallon en excellente condition, prix demandé: $6,000. Raison de la vente: départ. Pour information, appelez au 474-5682.

02-19

Vous déménagez...



Faites-nous parvenir votre changement d'adresse



10008, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

Ancienne adresse

Nom: ____________

Adresse: ____________

____

Ville: ________ Province: ________

Code postal: ____________

____

Nouvelle adresse

Nom: ____________

Adresse: ____________

____

Ville: ________ Province: ________

Code postal: ____________

à compter du: ____________

POUX EXÉCRABLES!

«Maman, j'ai des poux dans ma chemise qui m'empêche de dormir, tue-les! tue-les!»

Chanson insolite de notre jeune âge. D'actualité! Chanson à «déboires»!

- En milieu francophone, la Gendarmerie Royale embauche des unilingues anglophones. Les poux francophones osés réclament des bilingues.

- Postes Canada, en milieu francophone, embauchent des unilingues. Les poux francos insatisfaits s'agitent, piquent.

- L'Évêché, aux entêtes de lettres, bilingues, embauche des unilingues. Les poux francos inquiets frétillent, grincent.

- L'hôpital desservant une importante population d'expression française engagent des uniligues. Les «fanatiques» poux français appellent, réclament, crèvent en anglais.

- L'école qui a une imposante clientèle francophone embauche des unilingues. Les parents «pouilleux» exigent des professeurs bilingues. «Qu'est-ce qu'y pensent? On n'est pas au Québec, icitte».

- Le village à majorité francophone paie plein salaire à un secrétaire-trésorier unilique. Les poux de contribuables francophones effrontés osent faire la remarque qu'il ne devrait recevoir que la moitié de son salaire puisqu'il ne dessert que la moitié de la province.

- La Caisse supposée populaire pour desservir les petits et les pauvres de la place se permet d'engager des unilingues et les écoeurants de poux francos se plaignent.

- Au pays on fait de grandes déclarations en faveur des droits des Indiens et des et Inuits. Les poux de francos qui ont des droits naturels et légaux doivent «se licher». Je pense bien qu'on écoute pas le même pape.

- On braque curés francos en paroisses anglos et curés anglos en paroisses nécessitant français... Et les mécréants «pouilleux» de francos ne sont pas contents.

- «Y en a si peu!» «Y parlent «toute» l'anglais». (Faut bien, on ne leur sert que des unilingues anglophones!)

- «Maudits poux francos faiseux de trouble! Si tout le monde parlait anglais, on serait-y ben, le paradis! Tous les problèmes s'évanouiraient! Sûr et certain, ce sont les poux francos qui sont la cause de nos chicanes. C'est eux qui sont le problème.

Solution garantie: Débarassons-nous-en! Puisque c'est eux autres qui sont la source de tous nos maux, ces boucs-émissaires pouilleux, tuons-les!

une franco-irlandaise
Anne O'Nyme

Ensemble...

(suite de la page 7)

ces programmes pour les aider dans l'avenir".

Parmi les autres mesures en vigueur à partir d'aujourd'hui, mentionnons un paiement de 17,1 millions de dollars aux producteurs de pommes de terre pour la campagne de 1985 en vertu du Programme de stabilisation des prix agricoles.

Dans le même domaine, des mesures ont été prises pour renforcer le Programme de stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest et encourager une plus grande participation des producteurs. A cette fin, des modifications seront apportées à la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest pour supprimer l'amende de 10 % frappant les producteurs qui, s'étant retirés du programme, désirent y adhérer de nouveau.

D'autres cultures deviendront admissibles au programme. En outre, cette année, le gouvernement fédéral réduira de 750 millions de dollars le déficit du Programme de stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest.

"Ces mesures marquent la première étape d'un examen global des programmes de protection du revenu des céréaliculteurs qui sera entrepris par les provinces, a précisé M. Charles Mayer, ministre d'Etat aux Céréales et oléagineux. Par la suite, il devrait y avoir de nouvelles ententes pour le financement et une protection globale accrue pour les céréaliculteurs canadiens."

Reconnaissant la dégradation de la position financière de la Société du crédit agricole, M. Wise a annoncé que le gouvernement fédéral versera une somme de 100 millions de dollars au chapitre des pertes de sociétés. En outre, le gouvernement reportera le remboursement d'un prêt de 103 millions de dollars que la Société devait effectuer en janvier. Cela garantira à cette dernière les fonds nécessaires pour terminer son programme de prêts pendant la présente année financière.

Les mesures qui seront prises pour fournir une aide additionnelle à la Société en vue d'en assurer la viabilité à long terme seront basées sur un plan d'entreprise qu'on lui prépare actuellement.

De concert avec les provinces, le gouvernement fédéral entamera des pourparlers dans le but de promouvoir l'emploi de carburants contenant de l'alcool. Cela pourrait créer un nouveau marché intérieur pour les céréales.

Enfin, M. Wise a annoncé les plans fédéraux pour poursuivre une série de projets agricoles conjoints à long terme avec les provinces et, lorsqu'on le pourra, avec le secteur privé.

L'approbation de ces projets dépend de la négociation d'ententes avec les provinces. Cependant, le gouvernement fédéral est prêt à affecter plus de 100 millions de dollars à ces projets qui pourraient inclure:

* d'autres projets de conservation des sols à l'échelle du Canada;
* Un centre de recherches, dans l'Ouest, étudiant particulièrement les besoins de diversification et de compétitivité de l'agriculture; et
* la formation professionnelle en gestion agricole et, en particulier, en gestion financière et en prise de décision.

"Les projets mis en oeuvre par le gouvernement représentent un niveau de soutien sans précédent pour les agriculteurs canadiens", a conclu M. Pierre Blais, ministre d'Etat à l'Agriculture.

Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

Rappel d'offres

Rénovation intérieure
d'unités en co-propriété à Edmonton, Alberta

Des soumissions cachetées, clairement indiquées quant à son contenu et adressées au soussigné, seront acceptées jusqu'à 14h, **le mardi 16 février 1988**, pour la rénovation intérieure d'unités en co-propriété situées à Edmonton. Ces rénovations comprennent la peinture, la pose de tapis et divers travaux d'entretien. Les documents de soumission sont disponibles aux soumissionnaires à l'adresse mentionnée plus bas et peuvent être consultés à la succursale d'Edmonton.

Un dépôt de garantie sera exigé tel que décrit dans les documents de soumission et sera retenu par la Société pour s'assurer de l'exécution du contrat.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

F. Wellock
Gérant, Service Immobilier
SCHL
10216 - 124e rue
Edmonton, Alberta

Canada



Travaux publics Canada — Public Works Canada

Appel d'offres

Des SOUMISSIONS CACHETÉES, pour les projets ci-dessous, adressées au gestionnaire de district, Finances et administration, Travaux publics Canada, Bureau 632, 220, 4e avenue, S.-E., Calgary (Alberta) T2G 4X3, téléphone (403) 292-5637, seront reçues jusqu'à 14h (HNR) à la date indiquée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux du Ministère énumérés ci-après, sur versement du dépôt exigé.

PROJET

No 800043 - pour AGRICULTURE CANADA
Calgary (Alberta)
Laboratoire de production et d'inspection des aliments

Date limite: 10 mars 1988

Dépôt: 500$

On peut se procurer les documents de soumission aux endroits suivants: Bureau 200, 9925 - 109e avenue S.-E., Calgary (Alberta); Bureau 632, Édifice Harry Hays, 220, 4e avenue, S.-E., Calgary (Alberta); 1166, rue Alberni, Vancouver (C.-B.); 1100, Édifice Motherwell, 1901, avenue Victoria, Régina (Saskatchewan); 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); 201, Édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba); 12e étage, 4900, rue Younge, Willowdale (Ontario). Les documents de soumission peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs, à Edmonton et Calgary (Alberta); à Vancouver (C.-B.); à Winnipeg (Manitoba); à Régina et Saskatoon (Saskatchewan); et à Willowdale (Ontario).

BUREAU DÉPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants pour les travaux de mécanique, d'électricité et de contrôle et instrumentation doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, situé au bureau de l'Association des constructeurs, 2725, 12e rue, N.-E., Calgary (Alberta), au plus tard à 14h (HNR), le lundi 7 mars 1988, conformément aux dispositions du document intitulé «Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôts des soumissions (pour les projets de construction de bâtiments pour le gouvernement fédéral)», du 7 août 1981.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada et sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra la date d'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830, 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
9810 - 165e rue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760, 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h30 et 11h

St-Joachim
9928, 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Ste-Famille à Calgary
1719, 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous adressées au **Surintendant régional, service du matériel et contrats, Région de l'Ouest, Transports Canada, pièce 5, 517, 9820, 107e rue, Edmonton (Alberta) T5K 1G3** et endossées avec le nom et le numéro du projet seront reçues jusqu'à 14h, heure d'Edmonton, à la date limite indiquée. Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau ci-dessus mentionné, téléphone 420-3932 ou télex: 037-2469, sur versement du dépôt exigé pour chaque jeu de documents, requis sous forme de chèque libellé à l'ordre du Receveur général du Canada.

N° de DOSSIER: SP4646

PROJET: Réaménagement de la piste 11-29 Aéroport International d'Edmonton, Alberta

Description du travail: Le travail consiste à enlever et remplacer approximativement 75 mm de revêtement d'asphalte et de béton.

Date limite: le 24 février 1988 **Dépôt:** 250$

Informations techniques: Stan Ma Eng. Gérant des projets, téléphone: (403) 420-3911

Informations pour la soumission: Rosemarie Kotch, officier des contrats, téléphone: (403) 420-3933

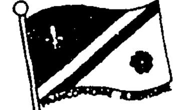
Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'Association de la Construction d'Edmonton; l'Association Amalgamée de la Construction de la C.-B., succursale de Vancouver; Services de plan de la Construction - Burnaby.

DIRECTIVES

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié dans les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans les enveloppes fournies par le Ministère. Les dépôts à l'égard des plans et devis seront remboursés sur remise des documents en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

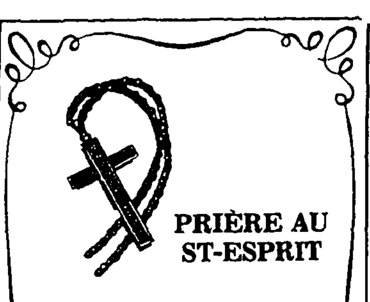
Canada



C'est quand la dernière fois que vous avez vu une pièce de théâtre en français?

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). **L.G.**



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

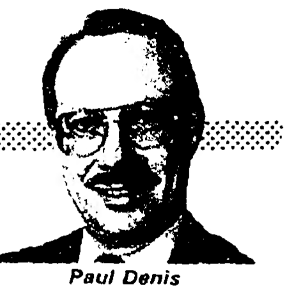
Votre contribution est nécessaire

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la "Prière au St-Esprit" dans LE FRANCO. Vous devez inclure lors de votre demande la somme de 15.00$ pour chaque parution désirée. N'oubliez pas d'inscrire vos initiales.

Le Franco-Albertain
10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

Votre argent, vos investissements

LA PLANIFICATION FINANCIERE



Paul Denis

Pour un meilleur résultat, faites votre planification au début de l'année

Plusieurs personnes attendent jusqu'à la dernière minute avant de faire un placement dans un régime enregistré d'épargne-retraite (REER). Cette année la dernière minute c'est le 29 février prochain.

Pourtant, il serait très avantageux de faire un tel placement au début de l'année, en janvier donc, afin de profiter le plus de ce que permet la loi sur les impôts. Le premier avantage, important, c'est que l'argent ainsi placé au début de l'année est immédiatement à l'abri de l'impôt.

Par exemple, une personne qui en vertu de la loi peut placer jusqu'à 7500$ dans un REER protège immédiatement cette somme en faisant son placement au début de l'année. Mais en plus, les gains s'accumulent aussi à l'abri du fisc.

A un taux d'imposition de 29%, le montant d'impôt épargné s'élève à 2175$. Ajoutez à cela des intérêts à 10% pour un an, soit 750$, sans impôts et vous vous retrouvez au bout d'un an enrichi de 2925$. Avec le capital initial de 7500$ cela fait très exactement 10,425$.

Il est d'autant plus importants d'agir ainsi en 1988 puisque le ministre des finances, M. Wilson, a apporté des changements à la loi nous privant du 1000$ de déduction d'impôt pour les intérêts gagnés sur nos investissements. En 1988 chaque dollar qu'un investisseur gagne en intérêt sera imposable à son taux d'imposition basé sur son revenu imposable: 17%, 26% ou 29%.

Si vous ne pouvez pas mettre le total du montant qui vous est permis, trouvez-vous un REER qui permet un placement mensuel. De cette façon, vous vous rapprocherez de votre maximum durant l'année et vous ne serez pas en peine à la fin de l'année pour trouver le montant nécessaire.

C'est là une raison fort valable pourquoi il est important de faire sa planification financière au début de l'année. D'abord vous pourrez calculer quel sera votre contribution maximum à un REER. Puis vous serez mieux placé pour décider quel montant il vous sera possible de placer initialement et ensuite quel versement mensuel vous voudrez faire tout en respectant votre budget. Votre REER sera bien placé et vos impôts abaissés à leur minimum. Bonne planification.

(Paul Denis est conseiller au Groupe Investors Inc. Pour plus d'informations, composez le **468-1658** *ou le* **466-8587**)

PROFESSIONNELS

McCuaig DESROCHERS
avocats et notaires
Au service de la francophonie albertaine
500 Banque de Montréal
10199, 101e rue
Edmonton (Alberta) T5J 3Y4
426-4660



travelworld consultants ltd.
(Collège Plaza) 8221, 112 rue
Edmonton (Alberta) Canada - T6G 2L9
Téléphone: (403) **433-9486**
Monique Déry
Agent de voyage professionnelle
12 ans d'expérience
Voyages de vacances, d'affaires, groupes et croisières
Heures: 9h à 17h; lundi au vendredi
Si nécessaire, billets livrés par courrier, sans frais





ACCORDEUR DE PIANO
11309, 125e rue, Edmonton (Alberta) T5M 0M8
Téléphone: (403) 454-5733
Déry Piano Service
J.A. Déry R.T.T. Denis Busque R.T.T.

Mary T. Moreau, LL. B.
avocate
Frohlich, Irwin et Rand
423-1984
747, 10104, 103e avenue
Edmonton (Alberta)
T5J 0H8

A & M Business Services
offre ses services aux entreprises, organisations et individus



Armand Mercier

- **Analyses financières**
- **Feuilles de paie**
- **Préparation listes de courrier**
- **Programmation ordinateur sur mesure**
- **Projections budgétaires**
- **Secrétariat**
- **Tenue de livre complète**

8015, 71e avenue, Edmonton, Tél.: 469-0320

CÔTÉ DRYWALL



SPÉCIALITÉS
Rénovations de sous-sols, «drywall», plâtrage, peinture, teinture et vernis, texture et «stucco» décoratif intérieur

8522, 81e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0N4

ESTIMATIONS GRATUITES
Propriétaire: **Louis Côté**
Tél.: **468-5854**

CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES

ESPACE À LOUER
Téléphone: 423-5672

DR. COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE
350, West Grove Professional Building
10230, 142e rue
Edmonton (Alberta) - T5N 3Y6
Téléphone: 455-2389

Benoiton & Associés Ltée
Comptabilité - Impôt
R.D. Benoiton, B. Comm., R.P.A.
Edmonton, Alta-#202, 8815, 92e rue T6C 4J4-Tél. 469 9694
Grande Prairie-#400, 9835, 101e ave Tél. 532 3587
Dawson Creek, C.B.-#19, 1405, 102e ave Tél. 782 2840

DUROCHER, MACCAGNO, MANNING & SIMPSON
avocats et notaires
suite 801, Esso Tower
10060, avenue Jasper
Edmonton (Alberta) T5J 3R8 Tél.: 420-6850

«Cadrin Denture Clinic»
Bernard Cadrin
Édifice G.B., 9562, 82e avenue
Edmonton (Alberta) - T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal
Bur.: 439-6189 Rés.: 465-3533

PAUL J. LORIEAU
Tél.: 439-5094
OPTICAL PRESCRIPTION
Collège Plaza,
8217, 112e Rue
Edmonton (Alberta)
T6G 2L9

DR. R. D. BREAULT
DENTISTE
Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225, 105e rue
Edmonton (Alberta) T6E 4H2
Tél.: 439-3797

Ayotte Piché Insurance Services Ltd.
Auto, maison, locataire, vie, commerciale
Raymond Piché Cécile Charest
#202, 10008, 109e rue, Edmonton (Alberta) - T5J 1M4
422-2912

R.G. (Guy) OUELLETTE
Directeur des ventes (Nouvelles voitures)
104e ave & 120e rue
Edmonton (Alberta)
T5K 2A7
TÉL.: 488-4881
CROSSTOWN



Perspectives...

(suite de la page 13)

cet oléagineux devraient être relativement élevés au moment des semis.

En 1988-89, les exportations de semences de canola pourraient bien progresser, car ce type de colza est de plus en plus apprécié sur les marchés mondiaux. Il se peut que l'utilisation totale du canola canadien en 1988-89 s'accroisse, ce qui en abaissera les approvisionnements à des niveaux très faibles. Les prix de cet oléagineux pourraient grimper après avoir été faibles en 1987-88.

À cause de l'amenuisement des stocks, on s'attend à une autre hausse des prix du lin pour 1987-88. Cela pourrait inciter les producteurs à en semer davantage en 1988. Toutefois, les stocks en 1988-89 seront sans doute inférieurs aux niveaux élevés des quelques dernières années, car les stocks de début de campagne seront moins abondants. Les prix du lin pourraient progresser en 1988-89 dans le sillage des prix généralement plus élevés que l'on prévoit pour les oléagineux et leurs produits.

Au printemps de 1988, les superficies consacrées au soja pourraient s'accroître au Canada, car on s'attend à ce que les prix du soja canadien augmentent comme les prix mondiaux en 1988-89.

